



Contrat de Ville 2015-2022

Quartier de la RESIDENCE à CHAUNY

BILAN 2019



Contenu

- 1. PERIMETRE DU QUARTIER POLITIQUE DE LA VILLE
« RESIDENCE »**
- 2. LES PRIORITES D'INTERVENTION POUR 2019**
 - ❖ *PILIER « COHESION SOCIALE »*
 - ❖ *PILIER « EMPLOI, DEVELOPEMENT ECONOMIQUE »*
 - ❖ *PILIER « HABITAT- CADRE DE VIE »*
- 3. BILAN FINANCIER**
 - a) Les moyens financiers mobilisés*
 - b) Les moyens financiers détaillés*
- 4. BILAN QUANTITATIF**
- 5. BILAN SYNTHESE DES OPERATEURS**



Source : BD ORTHO@IGN - CGET

1:4 660

1. Périmètre du Quartier Politique de la Ville « LA RESIDENCE »

Ce périmètre concerne : Square des Linières – Boulevard de Bad Köstritz (Immeubles Oise, Escaut et Aisne) – Rue Pablo Casals (du n°6 au n°8 – du n°13 au n°19 – Immeubles Berry, Flandres et Poitou) – Rue Salvador Allendé (du n°1 au n°15) – Rue Robert Schuman – Rue Albert Einstein – Allée des Marguerites – Allée des Glycines – Square des Anciens Combattants – Avenue Henry Dunant (côté pair) – Rue du Docteur Torchaussée – Rue Léo Lagrange – Rue Armand Guillot – Rue Aimé Carpentier – Rue Léon Blum.

2. LES PRIORITES D'INTERVENTION POUR 2019

Axes majeurs d'intervention :

- **Le pilier « Cohésion sociale » :**

- a- Education, sport et culture**

- Soutien à la parentalité
- Réaffirmer la place de l'école dans la République
- Favoriser l'accès à la culture, aux activités physiques et sportives
- Eduquer et sensibiliser les jeunes à la sécurité routière

- b- Santé**

- Faire de la santé un facteur de bien-être
- Promouvoir la santé en travaillant sur l'hygiène de vie au quotidien
- Lutter contre les conduites addictives

- c- Lutte contre les discriminations pour l'accès au droit**

- Favoriser l'accès au droit

- **Le pilier « Emploi- Développement économique » :**

- Améliorer l'accès des jeunes à l'emploi
- Renforcer l'accès à l'emploi dans les quartiers
- Se mobiliser pour créer des conditions de développement économique dans et pour les quartiers
- Favoriser l'accès au droit à l'engagement civique par l'offre des missions d'intérêt général aux jeunes (16/ 25 ans)

- **Le pilier « Habitat- Cadre de vie » :**

- Favoriser le mieux vivre ensemble
- Favoriser et soutenir les dynamiques et les initiatives des habitants

3. BILAN FINANCIER

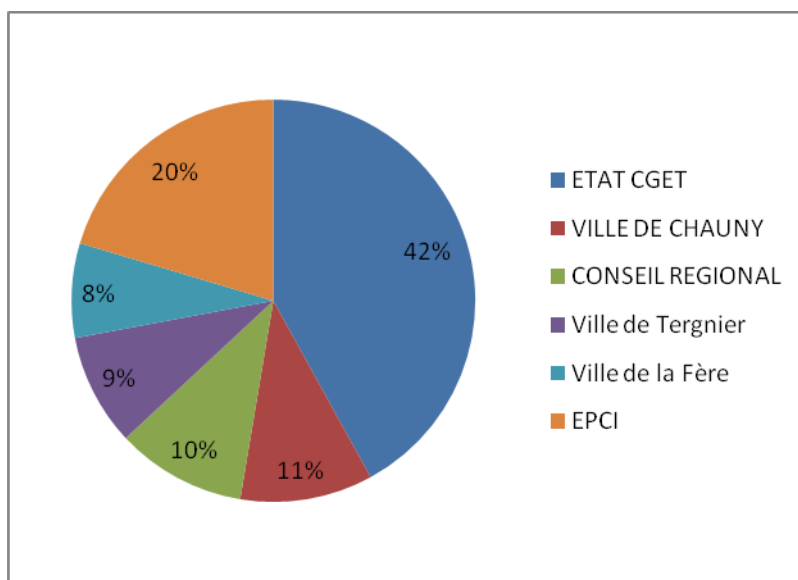
Le Contrat de Ville de CHAUNY comporte 27 actions dont 12 sur plusieurs territoires (25 actions financées par l'Etat ; 14 par l'EPCI, 5 par le conseil régional, 6 par les bailleurs sociaux et 12 par la Ville de CHAUNY).

a. Les moyens financiers mobilisés :

| ETAT CGET | VILLE DE CHAUNY | CONSEIL REGIONAL | Ville de Tergnier | Ville de la Fère | EPCI |
|-----------|-----------------|------------------|-------------------|------------------|----------|
| 147 400 € | 37 433 € | 36 645 € | 31 508 € | 26 568 € | 71 600 € |

Les moyens financiers sont établis sur l'ensemble du territoire Chauny- Tergnier – La Fère. 41 projets retenus pour une enveloppe totale de 542 798€

Le Conseil Régional a financé à hauteur de 57 098€ la requalification de la zone GUP de CHAUNY (montant total des travaux de 737 130€) (enveloppe investissement)



b. Les moyens financiers détaillés (uniquement projets Ville de Chauny) :

| OPERATIONS | PORTEURS | ETAT (CGET) | ETAT (autres ministères) | CONSEIL REGIONAL | CD 02 | Fonds Européens | CA-CTLF | VILLE DE CHAUNY (subv.) | FONDS PROPRES | VILLE Tergnier- La Fère (subv) | BAILLEURS SOCIAUX | ORGANISMES SOCIAUX | autres participations | COUT DE L'ACTION | Territoires |
|---|---|-----------------------------------|--------------------------|------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-------------------------|-----------------|--------------------------------|-------------------|--------------------|-----------------------|------------------|-------------------------|
| TOTAL | | 82 050 € | 20 230 € | 25 272 € | 19 643 € | 11 167 € | 43 600 € | 24 033 € | 18 802 € | 11 600 € | 17 990 € | 8 300 € | 37 420 € | 320 918 € | |
| AXE STRATEGIQUE : cohésion sociale | | | | | | | | | | | | | | | |
| Sous-total | | 60 550 € | 20 230 € | 21 272 € | 7 143 € | 0 € | 22 500 € | 18 933 € | 16 038 € | 11 600 € | 11 386 € | 6 000 € | 37 420 € | 233 072 € | |
| 1 | Apprentissage du Français | VILLE DE CHAUNY | 1 500 € | | | | | | 6 560 € | | | | | 8 060 € | Chauny |
| 2 | Parcours de Parentalité | LES FAMILLES DE L' AISNE | 6 000 € | | | | 2 000 € | 1 000 € | | 1 500 € | | 6 000 € | | 16 500 € | Chauny-Tergnier La Fère |
| 3 | Permanence d'écoute et soutien aux familles | VILLE DE CHAUNY | | | | | | | 5 440 € | | | | | 5 440 € | Chauny |
| 4 | Mémoires de quartiers | ARCHIPOP | 6 000 € | 5 000 € | 5 000 € | | 5 000 € | 2 500 € | | 2 500 € | | | | 26 000 € | Chauny-Tergnier |
| 5 | Ma vie, mon quartier notre œuvre | PETITS GROS MOTS | 2 500 € | | | | | 983 € | 267 € | | | | | 3 750 € | Chauny |
| 6 | Aide aux devoirs | CONSEIL CITOYEN DE CHAUNY (COCIC) | 1 000 € | | | | | 2 000 € | | | | | | 3 000 € | Chauny |
| 7 | Artothèque dans les quartiers | ARTOTHEQUE | 1 500 € | | | | 1 500 € | | 1 216 € | | | | | 4 216 € | Chauny-Tergnier-La Fère |
| 8 | Les rencontres culturelles | LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT | 6 000 € | | 1 200 € | | 5 000 € | | | 900 € | | | 14 648 € | 27 748 € | Chauny-La Fère |
| 9 | Tous en Chœur! | LES CONCERTS DE POCHE | 7 000 € | 9 600 € | 3 500 € | 4 000 € | | 3 500 € | | 700 € | 6 000 € | | 17 500 € | 51 800 € | Chauny-Tergnier-La Fère |
| 10 | FEM'S | CONSEIL CITOYEN DE CHAUNY | 1 500 € | | | | | | | | 1 415 € | | | 2 915 € | Chauny |

| | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|-----------------------------------|-----------------|------------|----------------|-----------------|-----------------|-----------------|------------|----------------|------------|------------|------------|-----------------|-------------------------|
| 11 | Le panier des 4 saisons | MJC de CHAUNY | 4 000 € | | | | | 2 500 € | 2 000 € | | | | 230 € | 8 730 € | Chauny |
| 12 | Point écoule lycées publics | Lycées Publics de CHAUNY | 1 500 € | | | | | | 500 € | | | | 4 300 € | 6 300 € | Chauny |
| 13 | Chorale parents/enfants et mini orchestre | CONSEIL CITOYEN DE CHAUNY (COCIC) | 1 000 € | | | | | 500 € | | 2555 | | 3 971 € | | 8 026 € | Chauny |
| 14 | Apprivoiser les écrans | RESEAU CANOPE | 1 450 € | | | | | | 1 450 € | | | | 32 € | 2 932 € | Chauny |
| 15 | Devenir acteur de sa santé | ANPS | 10 000 € | | | | | | 4 000 € | | | 3 000 € | | 29 645 € | Chauny Tergnier La Fère |
| 16 | Risques auditifs | CIJ DE L' AISNE | 1 600 € | | | | | | | | | | 710 € | 4 380 € | Chauny |
| 17 | Point d'accès au droit | France VICTIMES 02 | 4 000 € | | | | | 2 500 € | 2 500 € | | | 500 € | | 9 500 € | Chauny-La Fère |
| 18 | SAVS | CIDFF | 4 000 € | 5 630 € | | | | | 2 000 € | | | 2 500 € | | 14 130 € | Chauny Tergnier La Fère |
| AXE STRATEGIQUE : Développement économique et emploi | | | | | | | | | | | | | | | |
| Sous-total | | | 19 500 € | 0 € | 4 000 € | 12 500 € | 11 167 € | 21 100 € | 0 € | 2 764 € | 0 € | 0 € | 0 € | 67 336 € | |
| 19 | Mobiliser pour mon insertion | CFP02 | 8 000 € | | | | | 4 800 € | | | | | 10 361 € | 23 161 € | Chauny |
| 20 | Le numérique et l'emploi | OFFICE SOCIO CULTUREL | 2 500 € | | | | | 5 000 € | | | | | 1 100 € | 13 600 € | Chauny |
| 21 | Plate forme mobilité | MEF du pays Chaunois | 7 500 € | | | | | 12 500 € | 11 167 € | 15 000 € | | | | 46 167 € | Chauny Tergnier La Fère |
| 22 | Aide au permis de conduire | Ville de CHAUNY | 2 000 € | | | | | | | | | 1 400 € | | 3 400 € | Chauny |
| 23 | Quartiers d'avenir | POSITIVE PLANET | 3 000 € | | | | | 2 000 € | | | | 1 000 € | 5 586 € | 13 586 € | Chauny Tergnier La Fère |
| 24 | Renforcer l'accès à l'emploi dans le QPV | COMPAGNIE PASS A L'ACTE | 3 000 € | | | | | 2 100 € | | | | | | 7 464 € | Chauny-Tergnier |

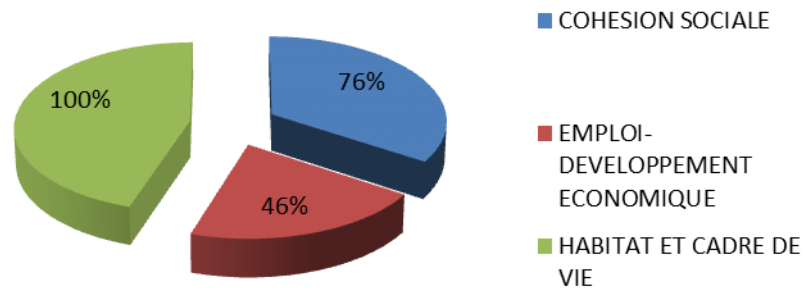
| | | | | | | | | | | | | | | | | |
|--|--|-------------------------|----------------|------------|------------|------------|------------|------------|----------------|------------|------------|----------------|----------------|-----------------|----------|-------------------------------|
| 25 | Sensibilisation, émergence de projets et soutien à l'entrepreneuriat | BGE PICARDIE | 4 000 € | | | | | 2 000 € | | | | | | | 6 000 € | Chauny Tergnier La Fère |
| AXE STRATEGIQUE : Habitat et cadre de vie | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Sous-total | | | 2 000 € | 0 € | 0 € | 0 € | 0 € | 0 € | 5 100 € | 0 € | 0 € | 6 604 € | 2 300 € | 20 510 € | | |
| 26 | J'améliore mon cadre de vie | ASSOCIATION ECO&LOGIQUE | 2 000 € | | | | | 4 500 € | | | | 5 500 € | 2 300 € | | 14 300 € | Chauny |
| 27 | Fleurissement des immeubles | COCIC | | | | | | 600 € | | | | 1 104 € | | | 1 704 € | Chauny Tergnier La Fère |

4. BILAN QUANTITATIF

En 2019, 2697 personnes ont pu profiter des actions. Le nombre d'habitants des quartiers prioritaires est de 2030 personnes, représentant 75% des bénéficiaires.

| | Piliers | ACTIONS | Nombre de bénéficiaires | | | % QPV |
|----|--|-------------------------|-------------------------|-------------|-------------|-------------|
| | | | NON QPV | QPV | TOTAL | |
| | | Total | 667 | 2030 | 2697 | 75% |
| | | COHESION SOCIALE | 608 | 1921 | 2529 | 76% |
| 1 | Apprentissage du Français | | 24 | 51 | 75 | 68% |
| 2 | Parcours parentalité | | 0 | 35 | 35 | 100% |
| 3 | Permanence d'écoute et soutien aux familles | | 0 | 32 | 32 | 100% |
| 4 | Mémoires de quartier | | 0 | 0 | 0 | 0 % |
| 5 | Ma vie, mon quartier, mon œuvre | | 0 | 34 | 34 | 100% |
| 6 | Aide aux devoirs | | 17 | 27 | 44 | 61% |
| 7 | L'artothèque de l'Aisne dans les quartiers | | 0 | 136 | 136 | 100% |
| 8 | Les rencontres plurielles (théâtre) | | 282 | 1177 | 1459 | 81% |
| 9 | Tous en chœur | | 50 | 62 | 112 | 55% |
| 10 | FEM'S | | 7 | 20 | 27 | 74% |
| 11 | Le panier des 4 saisons | | 7 | 18 | 25 | 72% |
| 12 | Lycées publics- Point Ecoute | | 27 | 30 | 57 | 53% |
| 13 | Formation d'un mini orchestre et chorale | | 15 | 25 | 40 | 63% |
| 14 | Apprivoiser les écrans | | 4 | 155 | 159 | 97% |
| 15 | Devenir acteur de sa santé | | 35 | 5 | 40 | 13% |
| 16 | Prévention santé les risques auditifs | | 31 | 71 | 102 | 70% |
| 17 | Point d'accès au droit | | 67 | 42 | 109 | 39% |
| 18 | SAVS | | 42 | 1 | 43 | 2% |
| | EMPLOI-DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE | | 59 | 50 | 109 | 46% |
| 19 | Mobiliser pour mon insertion | | 8 | 9 | 17 | 53% |
| 20 | Le numérique et l'emploi | | 24 | 14 | 38 | 37% |
| 21 | Plate forme mobilité | | 4 | 1 | 5 | 20% |
| 22 | Aide au permis de conduire | | 2 | 4 | 6 | 67% |
| 23 | Quartiers d'avenir | | 5 | 2 | 7 | 29% |
| 24 | Renforcer l'accès à l'emploi dans le QPV | | 1 | 8 | 9 | 89% |
| 25 | Sensibilisation et soutien à l'entrepreneuriat | | 15 | 12 | 27 | 44% |
| | HABITAT ET CADRE DE VIE | | 0 | 59 | 59 | 100% |
| 26 | J'améliore mon cadre de vie | | 0 | 18 | 18 | 100% |
| 27 | Fleurissement des immeubles | | 0 | 41 | 41 | 100% |

POURCENTAGE DE BENEFICIAIRES PAR THEMATIQUE



5. SYNTHÈSE DES BILANS DES OPÉRATEURS

PILIER : COHESION SOCIALE

Ville de CHAUNY- L'apprentissage du français

Action nouvelle ou reconduction : Reconduction

Territoire : Chauny

DESCRIPTION

Objectif de l'action :

- Apprendre à s'exprimer oralement en français dans une relation duelle en groupe.
- Utiliser et produire de l'écrit sous formes variées pour maîtriser différentes situations personnelles, familiales.
- Se repérer dans son environnement et utiliser les services publics.

Déroulement de l'action :

Mis en place depuis à présent 11 années, l'atelier de lutte contre l'illettrisme, devenu atelier de remise à niveau en français, s'est imposé dans le paysage andragogique du chaunois. De multiples nationalités s'y sont mêlées dans un désir de progression et de rassemblement. Et cette diversité culturelle est un avantage certain pour l'ouverture d'esprit de chacun. Tout le monde s'enrichit autour de la connaissance de différentes cultures, des parcours de vie et des représentations de chacun.

Car tout au long de ses séances, plusieurs **noyaux durs de stagiaires** s'y sont succédés et le **bouche à oreilles** fonctionnant aussi bien que le **réseau partenarial**, de très nombreuses personnes sont venues... et revenues. Ainsi, si nous comptons encore des "anciennes" présentent dès les premières années, nous avons vu un public majoritairement marocain, succéder à des kurdes, suivis par la suite de demandeurs d'asile. Aujourd'hui c'est un mélange hétérogène qui est de mise avec l'apparition de plus en plus récurrente de personnes issues d'Europe.

Le niveau a justement lui aussi progressé, en même temps que les apprenants d'une part mais aussi suite à l'intégration de nouveaux apprenants plus instruits. Des niches d'illettrisme perdurent et nous sommes aussi sur du Français Langue Etrangère (FLE) mais des tentatives gratifiantes de séquences pédagogiques plus ardues ont pu être menées avec succès, preuve que les apprenants évoluent. D'ailleurs, **cinq bénéficiaires ont été orienté sur une formation Se former pour Lire, Ecrire et Agir (LEA)** dont l'une est ensuite partie sur une formation qualifiante d'Assistante De Vie aux Familles et **un sur une formation en Dynamique Vers l'Emploi (DVE)**.

Nous avons à présent des bénéficiaires qui se fixent cet objectif, ce qui est dès plus louable. Ainsi avons-nous pu conduire **bon nombres de stagiaires (onze tout de même) vers une formation en Français Langue Etrangère sur Tergnier**, ce qui leur a permis de progresser plus rapidement.

L'un des points forts également de l'atelier est la disponibilité offerte pour **accompagner les apprenants vers des démarches administratives** et parfois des appels téléphoniques ou un accompagnement physique pour aiguiller leurs diverses demandes. Il est arrivé ponctuellement que le formateur intervienne dans le cadre de demande de bourse, de dossier juridique, de demande d'asile, de procédure de séparation ou de divorce, de techniques de recherche d'emploi, de recherche de formation (énormément cette année, nos apprenants ayant eu l'envie et un statut administratif leur permettant de le faire), de reprise d'études supérieures, d'équivalence à un diplôme étranger, etc.

Il est important que les bénéficiaires **progressent dans leur citoyenneté**. Aussi pour la troisième année ADF a permis à 8 stagiaires de passer le **certificat de Prévention et Secours Civiques de niveau 1**. C'est un sapeur pompier qui est venu toute la journée du 2 juillet dans les locaux d'ADF pour les former.

L'efficacité/impact du projet :

Les objectifs ont-ils été atteints ? oui non

| INDICATEURS QUALITATIFS (INDICATEURS DE RESULTAT ET/OU D'IMPACT) | |
|--|--|
| Indicateurs choisis et résultats attendus | Estimation qualitative de l'impact ou du résultat |
| Que certains bénéficiaires puissent évoluer sur des formations plus exigeantes en termes de temps de formation et de résultat d'apprentissage. | Des dispositifs de formation du SIEG mis en place par le Conseil Régional des Hauts-de-France sont apparus depuis 2018 pour améliorer les compétences dans les savoirs de bases en vue de l'insertion sociale et professionnelle. Ces actions rémunérées sur 3 à 5 jours par semaine ont été présentées, telles que « Se former pour Lire Ecrire Agir ». A ce jour ce sont 5 apprenants qui se sont servis de notre atelier comme d'un tremplin pour rebondir sur cette action mise en place à l'AIDEQ ou chez ADF à Chauny. Et onze stagiaires ont fait de même sur une autre action en « Français Langue Etrangère » chez ADF sur Tergnier. Cette action leur permet qui plus est de briguer le DELF niveau A1 ou mieux A2, ce qui leur donne des droits supplémentaires sur la durée de leur carte de séjour. C'est donc un sésame plus que largement recherché par certains. |
| Que certains bénéficiaires puissent évoluer vers l'insertion professionnelle. | La majorité de nos bénéficiaires ne visent pas l'insertion professionnelle. Cependant, l'atelier a pu être un tremplin pour un certains nombres d'eux qui se sont inscrits à Pôle Emploi (8). C'est d'ailleurs une obligation pour ceux souhaitant entrer sur une formation financée par le Conseil Régional des Hauts de France. A noter que plusieurs de nos apprenants partis sur la formation FLE ont pu bénéficier d'un réseau pour trouver du travail sur Paris... Cependant je ne jurerais pas qu'il y ait une contractualisation régulière. Enfin, un de nos excellents stagiaires a même pu intégrer directement une action de formation en Dynamique Vers l'Emploi (DVE chez ADF à Chauny), ce qui lui a permis de rebondir vers une formation qualifiante en électricité ! Nul doute qu'il puisse ensuite exercer dans cette profession. |
| Etre une prémisses en attendant de scolariser les plus jeunes... mais pas que. | 23 jeunes gens essentiellement envoyés dans le cadre du DAMNA que nous avons eu cette année et que nous avons aidé à notre mesure pour réorienter vers le CIO et les établissements scolaires. Ils ont entre 14 et 18 ans et la plupart ont été scolarisé en juin et surtout pour la rentrée de septembre dans différents établissements du Saint-Quentinois ou du Chaunois. Leur profil est bien distinct autant que leurs problématiques : Ainsi certains ne parlent pas français (ni même anglais parfois), d'autres sont analphabètes, la plupart relèvent de l'illettrisme mais quelques uns ont des niveaux et ambitions plus importantes. Mais nous avons de même agi pour qu'un plus âgé de 29 ans soit en mesure de reprendre des études. Disposant d'un master 1 de droit dans son pays, nous avons pris les contacts auprès de l'UPJV d'Amiens et multiplié les démarches à destination du CIEP afin qu'il obtienne la reconnaissance de son diplôme étranger ce qui fut fait en début d'année 2019 avec l'espoir qu'il puisse s'inscrire en fac par la suite. Malheureusement un déménagement sur Soissons l'a contraint à s'éloigner de moi et il n'a pas trouvé d'équivalent pour l'aider dans sa nouvelle structure ! Il a pu revenir une fois afin que nous fassions un point sur les démarches qu'il devait accomplir. |
| Accompagner tout le monde. | Un autre jeune homme âgé de 18 ans souffre d'autisme. Sa présence sur l'atelier en face à face à partir de 16H30 une fois par semaine est un des multiples moyens de socialisation que sa mère met en œuvre pour lui et qui semble lui réussir. Car l'atelier s'interdit toute exclusion et c'est pourquoi notre public est si disparate. FLE, illettrisme, analphabétisme, quelque soit le niveau, nous acceptons tous ceux qui souhaitent apprendre et progresser. |

Indicateurs :

| L'apprentissage du français | femme | Homme | Total |
|---|-----------|-----------|-----------|
| Nombre de bénéficiaires par CSP | 58 | 17 | 75 |
| Demandeur d'emploi | 9 | 5 | 14 |
| Salarié | 3 | 4 | 7 |
| Sans activité | 21 | 7 | 28 |
| Scolarisé | 20 | 0 | 20 |
| Retraité | 1 | 0 | 1 |
| Bénéficiaire du RSA | 4 | 1 | 5 |
| Nombre de bénéficiaires par quartier | 38 | 37 | 75 |
| Non QPV | 15 | 28 | 43 |
| QPV | 23 | 9 | 32 |

Appréciation générale :

| Forces et potentiels du projet | Faiblesses du projet |
|---|---|
| <p>Sa pérennité car depuis 11 années discontinues, il fait parti du paysage andragogique et social de Chauny.</p> <p>La possibilité de travailler à travers la remédiation en français sur des thématiques citoyennes et transversales (ex. : violences faites aux femmes).</p> <p>Son implantation dans le concret et la découverte de formulaire du quotidien et de vocabulaire adaptée.</p> <p>Le nombre d'apprenants qui ont évolué et/ou connaissent cet atelier avec plus de quatre-vingt personnes en 2019...</p> <p>La mixité de sexes avec 43 % de femmes : Les hommes qui viennent sur l'atelier n'ont plus honte d'admettre leurs lacunes et chacun vient pour progresser.</p> | <p>La différence de niveau et donc de besoin suivant chaque stagiaire.</p> <p>La fermeture lors des vacances scolaires qui gêne l'apprentissage. En effet, suite aux congés d'été, il y a toujours une déperdition de compétences langagières qu'il faut rattraper en septembre.</p> <p>Le rôle prononcé des mères contraintes d'arrêter la formation trop rapidement pour aller rechercher leurs enfants à l'école.</p> <p>Le turn-over régulier suivant la situation principalement familiale des stagiaires (grossesse) mais aussi les déplacements de migrants éconduits hors de France ou changeant de structure d'accueil.</p> <p>La dimension sociale de l'atelier qui gêne parfois sa représentation andragogique, à savoir certaines viennent parfois plus dans une logique de se retrouver que de mettre en pratique dans le quotidien ce qui a été appris en salle.</p> <p>Le peu de motivation des apprenants pour sortir du cadre confortable car habituel de l'atelier et aller à la rencontre des autres dispositifs du Contrat de ville malgré des présentations faites et quelques rencontres.</p> |
| Pistes pour améliorer le projet | |
| Une idée plus que simpliste à mettre en œuvre serait l'appropriation des locaux avec un affichage sur les murs d'outils pédagogiques (phonétique, mots repères, posters, etc.). | |
| Perspectives et évolutions du projet | |
| <p>Les perspectives d'évolution sont en réflexion : Le formateur a pris des contacts avec un organisme de formation partenaire depuis toujours le CFP02 qui mène un projet de formation en alternance destiné aux publics migrants afin de créer un réseau qui pourrait servir mes bénéficiaires. De sorte que nous aurions amené certains de nos apprenants de l'insertion par la culture et la langue à l'orientation professionnelle et à l'emploi.</p> <p>Ce qui s'avère plus qu'intéressant pour certains demeure la passation du DELF niveau A1 ou A2, voire plus encore... mais au financement plus contraignant et au niveau requis laborieux pour un grand nombre. Le basculement vers une formation appropriée telle que le FLE est donc plus que largement préférable. Toutefois, j'amène quelques apprenants... en réalité plus les époux de certaines de mes stagiaires à se tester et leur donne les indications nécessaires pour s'inscrire au DELF.</p> | |

Budget- Dépenses

| Compte | Libellé opération | Financier | Montant |
|----------------------------|---|-----------|------------|
| Autres services extérieurs | Rémunération intermédiaire et honoraire | | 8 060,00 € |
| TOTAL | | | 8 060.00 € |

Budget- Recettes

| Compte | Libellé opération | Financier | Montant |
|----------------------------|--------------------------------|-----------|------------|
| Subventions d'exploitation | Subvention obtenue | CGET | 1 500,00 € |
| Subventions d'exploitation | Ville de CHAUNY- Fonds propres | | 6560,00 € |
| TOTAL | | | 8 060.00 € |

Action nouvelle ou reconduction : Reconduction

Territoire : Chauny-Tergnier- La Fère

DESCRIPTION

Objectif de l'action :

L'objectif stratégique des actions placées sous le concept Parcours de parentalité est de renforcer le pouvoir d'agir des parents, dans une logique de FAIRE AVEC pour leur donner de nouvelles forces afin de surmonter leurs problématiques dans leur rôle parental et éducatif, de faire émerger et valoriser leurs compétences.

Déroulement de l'action :

Intitulé de l'action : conférence débat

Rencontres parentalité

Sous forme de rencontre-débat, un apport éclairé par la psychologue suivi d'échanges d'expériences de parents. Le thème de ces rencontres répond à des situations récurrentes, repérées lors d'échanges informels, et/ou lors d'ateliers avec les parents. Les thèmes s'adaptent à l'émergence d'un besoin du public.

Public visé : Tout parent se questionnant sur leur rôle de parent, leur autorité parentale, les relations parents/enfants, développement de l'enfant ou adolescent...Le public est constitué de nos adhérents, des orientations de partenaires (UTAS, CAF, ADSEA...), ainsi que de participation spontanée touchée par notre communication extérieure.

Lieux et dates

- Chauny, centre social Chauny, vendredi 28 juin 2019
- Tergnier, centre social Au fil de l'eau, vendredi 28 juin 2019

Objectifs de l'action

- Informer les parents et permettre un échange avec l'intervenant
- Enrichir les compétences des parents
- Mettre en lumière des questionnements liés à l'éducation et à la communication dans la famille
- Ouvrir une réflexion collective sur les pratiques éducatives
- Permettre aux parents d'être informés et mis en confiance

Animé par : Clara MAUNIER, psychologue clinicienne et Gwladys KOWALSKI, référente parentalité de l'association (diplômée ESF et en cours de formation « accompagnante parentale »)

Bilan et évaluation de l'action

Le thème proposé lors de ces rencontres fut autour de **la place du père au sein de la famille.**

A Chauny, à partir du recueil des éléments significatifs pour l'auditoire sur un rap traitant de l'absence du père, les participants sont invités à exprimer leurs ressentis sur ce qui leur fait écho.

D'une majorité venant avec une écoute de professionnel, ils auront pour consigne de parler de leur place d'enfant envers leur père et de leur place de parent avec leur enfant pour faire groupe avec la participante non professionnelle et pour définir la place du père à partir de vécus.

C'est ainsi qu'une mère a pu exprimer librement sans crainte de jugement, sa souffrance associée à l'absence de regard de son propre père sur elle et les effets du manque de père chez sa fille. Ce témoignage viendra s'associer à celui d'un professionnel qui fait aussi le dur constat d'une répétition

dans le divorce vécu de ses parents et celui qu'il fait vivre à ses enfants. Dans ce lien père-enfant mis à mal dans cette tension du couple parental, il souffre de le revivre sur 2 places générationnelles. Cette répétition, c'est une double peine pour lui.

Après avoir vu au travers du texte de chanson, les effets du manque de la place du père habitée dans le développement d'un homme, nous nous sommes penchés sur ceux dans le développement d'une femme. Les incidences viennent toucher chez tous deux leurs assises pour former un couple conjugal, ce qui par ricochet impacte la pérennité du couple parental.

A partir du témoignage de vie des participants, va se dessiner une définition incarnée de la place du père, de son importance dans l'assurance de l'enfant, déterminante dans ses choix et sa relation à l'autre.

Intitulé de l'action : SOPHROLOGIE ET PARENTALITE

Sophrologie et parentalité : Être acteur de l'harmonie familiale. Groupe d'échanges et d'exercices pratiques, de 10 participants maximum

Public visé : La sophrologie est une méthode permettant d'agir et de devenir acteur de son mieux-être. L'associer à la parentalité permet aux parents de découvrir son bénéfice dans leur vie quotidienne. Le public est constitué de nos adhérents, des orientations de partenaires (UTAS, CAF, ADSEA...), ainsi que de participation spontanée touchée par notre communication extérieure.

Lieu et dates

- Chauny

Conférence : le vendredi 03 mai, au centre social

Ateliers : vendredi 17 mai, vendredi 14 et 21 juin, au local Béarn – quartier de la Résidence

Objectifs de l'action

- Permettre aux parents de découvrir la sophrologie bénéfique dans leur vie quotidienne
- S'octroyer du temps pour éviter l'épuisement, éviter le stress
- Permettre aux parents de gérer leur stress pour une meilleure harmonie familiale
- Transmettre à l'entourage familial des postures pour devenir acteur de l'harmonie familiale

Bilan et évaluation de l'action

La première approche se fait par une conférence « Mieux vivre son rôle de parents en devenant acteur/actrice de l'harmonie familiale », exposant les bénéfices de la sophrologie dans la gestion du stress afin d'inciter les participants à venir aux ateliers.

L'idée étant de présenter aux participants qu'est la sophrologie, et en quoi elle peut les aider dans leur rôle de parents au quotidien : gestion du stress, des émotions, accueillir plus facilement les difficultés de l'enfant ... L'objectif est d'aider les parents à se renforcer eux, pour pouvoir se sentir plus sereins au quotidien avec leurs enfants.

Lors de la conférence, l'intervenante sonde les participants sur leurs besoins et envies pour les 3 ateliers à venir. Ils ont opté pour le sommeil, la confiance en soi et la gestion du stress.

1^{er} atelier « Améliorer son sommeil et sa récupération »

Il ressort que les participants ont des difficultés pour dormir, soit des difficultés qui leurs sont propres, soit des difficultés liées au sommeil perturbé de l'enfant.

La séance débute sur une partie pédagogique : les cycles du sommeil, les choses à éviter pour s'endormir plus facilement, la micro sieste et se poursuit par la pratique d'exercices de sophrologie pour se préparer sereinement à l'endormissement et pour se détendre.

2^{ème} atelier « Confiance en soi »

Cette fois encore, un besoin important de développer la confiance en soi des participants. Début de l'atelier : pédagogie sur la confiance en soi, ce que c'est, comment on peut la développer chaque jour par des petites actions, puis exercices de relaxation dynamique pour prendre sa place et visualisation de la réalisation d'un petit challenge du quotidien.

3^{ème} atelier « Gestion du stress »

Il va s'en dire que cet atelier est nécessaire également et en complète cohésion avec les deux premiers puisque ces 3 axes de travail sont étroitement liés. Explications sur le fonctionnement du stress d'un point de vue mental et physiologique, exercices pour évacuer les tensions et relaxation.

Ce qui ressort de cette action

Un bilan de cette action a pu être établi grâce à un questionnaire de satisfaction rempli par les participants lors de la dernière séance. Il en est ressorti que :

- Les participants ont pu prendre conscience de la nécessité d'être épanoui, de répondre à leurs propres besoins afin d'être à l'écoute, disponible pour leur entourage
- La gestion du stress a été bénéfique pour la majorité des participants, ces derniers indiquant un changement au sein de leur foyer ou une volonté par la suite de mettre en place des techniques simples et concrètes pour réduire les tensions du quotidien
- D'après l'auto-évaluation, on peut remarquer un changement (avant/après atelier) de positionnement vis-à-vis de leur estime de soi et donc de leur rôle de parent
En effet, lors de l'atelier « estime de soi », le travail s'est orienté dans un 1^{er} temps vers le parent, afin de renforcer sa propre confiance en soi pour mieux la transmettre à son enfant

L'efficacité/impact du projet :

Les objectifs ont-ils été atteints ? oui non

Indicateurs :

| Parcours parentalité | femme | Homme | Total |
|---|-----------|----------|-----------|
| Nombre de bénéficiaires par tranche d'âges | 35 | 0 | 35 |
| 18/25 ans | 12 | | 12 |
| 26/30 ans | 10 | | 10 |
| 31/60 ans | 13 | | 13 |
| Nombre de bénéficiaires par quartier | 35 | 0 | 35 |
| QPV | 35 | | 35 |

Appréciation générale :

| Forces et potentiels du projet | Faiblesses du projet |
|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none">- La fréquentation des ateliers.- Une communication à renforcer- Des partenariats à diversifier |
| Pistes pour améliorer le projet | |
| Renforcer les partenariats locaux, diversifier le public en intervenant aussi bien dans les structures partenaires d'accueil parents et enfants que dans les centres sociaux. | |
| Perspectives et évolutions du projet | |
| Le projet se renforce en 2020 avec le développement d'actions publiques, telles que le Festival des familles de Tergnier organisé conjointement par le centre social de Tergnier et le Festival des familles de Chauny organisé en partenariat avec la Ville de Chauny. Le principe d'itinérance des actions, menées sur plusieurs structures d'accueil à Chauny nous permettra de mieux mailler notre zone géographique et d'obtenir une plus grande mixité du public. | |

Budget- Dépenses

| Compte | Libellé opération | Financier | Montant |
|----------------------------|---|-----------|--------------------|
| Achats | prestations de services et fournitures | | 400,00 € |
| Autres services extérieurs | Rémunération intermédiaire, publicité et déplacements | | 8 140,00 € |
| Charges de personnel | rémunération et charges sociale | | 4 277,00 € |
| TOTAL | | | 12 817,00 € |

Budget- Recettes

| Compte | Libellé opération | Financier | Montant |
|----------------------------|--------------------|----------------------|--------------------|
| Subventions d'exploitation | Subvention obtenue | CGET | 6 000,00 € |
| Subventions d'exploitation | Subvention obtenue | Ville de CHAUNY | 1 000,00 € |
| Subventions d'exploitation | Subvention obtenue | Ville de Tergnier | 1 500,00 € |
| Subventions d'exploitation | Subvention obtenue | EPCI- CaCTLF | 2 000,00 € |
| Subventions d'exploitation | Subvention obtenue | CAF | 6 000,00 € |
| TOTAL | | | 16 500,00 € |

S'agissant d'un bilan intermédiaire, l'association n'a pas pu communiquer l'ensemble de ces dépenses pour le moment.

PILIER : COHESION SOCIALE

Ville de CHAUNY- Permanence d'écoute et de soutien aux familles

Action nouvelle ou reconduction : Reconduction
Territoire : Chauny

DESCRIPTION

Objectif de l'action :

- Créer un dispositif d'aide à la parentalité au sein des écoles du premier degré, notamment celles situées en zone prioritaire.
- Soutenir et responsabiliser les parents dans leurs droits et devoirs à l'exercice de leur fonction parentale.
- Instaurer la présence d'une psychologue dans les écoles situées en zone prioritaire, qui œuvre de concert avec la psychologue scolaire dont la zone de compétence est étendue.

Déroulement de l'action :

La psychologue assure une permanence de 2 heures par semaine dans les écoles dont les élèves résident en zone prioritaire. L'intervenante se charge de faire le lien avec la psychologue scolaire ainsi que les partenaires du secteur (UTAS, Associations, CAF...). En fonction de la disponibilité des parents, une grande souplesse est assurée pour la prise de rendez-vous. Un rapport d'activité est établi par la psychologue en fin d'année scolaire. Il est également possible que les parents soient reçus sur rendez-vous à l'extérieur de l'école. La psychologue a comme mission d'orienter les familles vers d'autres structures selon les problématiques rencontrées:

- violence conjugale: CIDFF
- parentalité: les familles de l'Aisne
- aspect social: travailleurs sociaux ...

Réunions en CM1/CM2 dans toutes les écoles: moment de question, de partage, de réflexion notamment sur le harcèlement.

L'efficacité/impact du projet :

Les objectifs ont-ils été atteints ? oui non

32 personnes accueillies (enfants, parent mono parental). La typologie des problématiques rencontrées :

- Parentalité (difficultés pour gérer les problématiques de leurs enfants : énurésie, hyper activité, violence verbale et physique et troubles du comportement)
- Parents démunis face aux heures passées de son enfant devant les écrans.

Appréciation générale :

| Forces et potentiels du projet | Faiblesses du projet |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">- Etre au plus proche des familles- Travail partenarial mis en place avec les enseignants | <ul style="list-style-type: none">- Manque de relation avec la psychologue scolaire |
| Pistes pour améliorer le projet | |
| Communiquer et échanger avec la psychologue scolaire. | |
| Perspectives et évolutions du projet | |
| Développer le partenariat avec le centre social- Familles de l'Aisne dans le cadre de cafés rencontres | |

Budget- Dépenses

| Compte | Libellé opération | Financier | Montant |
|----------------------------|---|------------------|-------------------|
| Autres services extérieurs | Rémunération intermédiaire, publicité et déplacements | | 5 440,00 € |
| TOTAL | | | 5 440,00 € |

Aucune recette

PILIER : COHESION SOCIALE

Archipop- Mémoire de quartiers

Action nouvelle ou reconduction : Nouvelle
Territoire : Chauny-Tergnier

DESCRIPTION

Objectif de l'action :

DES TRAJECTOIRES INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES/DES OBJECTIFS

Les villes et les quartiers sont des lieux traversés par les trajectoires individuelles ou collectives de leurs habitants. Ces trajectoires se traduisent par des idées et des actes qui créent du lien social qu'il soit positif ou négatif. A l'échelle de la ville et du quartier c'est une citoyenneté de moins en moins partagée et c'est particulièrement le cas sur les territoires marqués par des activités économiques. En effet, le lieu de travail est un espace de socialisation dans lequel se créent ces trajectoires communes, collectives et partagées, renforçant ainsi le sentiment d'appartenance à un territoire. Les vécus exprimés par les habitants permettent de mettre en avant des itinéraires d'émigration, d'immigration, d'intégration mais aussi de rejet. Le mixage de récits d'habitants de différentes origines; immigrés et français venus s'installer et travailler en un lieu, font émerger une pluralité de mémoires qui ont forgé l'identité/les identités du territoire.

➤ Engager les habitants dans une réflexion sur la mémoire urbaine, sociale et industrielle de leur quartier et de leur ville est un moyen privilégié pour renforcer le lien social. Il est aussi question pour ses quartiers de prendre en compte la dimension rurale qui est très présente. Par cette réflexion, il s'agit alors de donner à comprendre la structure de la ville, son organisation spatiale et urbaine et susciter l'envie de s'engager pour lui donner une autre image et éventuellement prendre part à son renouvellement.

➤ Valoriser l'histoire/les histoires et la mémoire/les mémoires des quartiers permet aux nouvelles générations de porter d'autres regards sur leur environnement social et urbanistique et l'importance qu'il revêt dans leurs orientations de vie que ce soit au niveau personnel et professionnel.

Un des objectifs prioritaires de ce projet est la connaissance, la reconnaissance de l'Autre pour promouvoir le vivre ensemble dans les quartiers, et lutter contre les préjugés et contre toutes les formes de discrimination. Il est plus que jamais question de citoyenneté active. Il ne s'agit pas ici de sombrer dans une sorte de naïveté bienveillante mais bien au contraire de prendre en compte toutes les réalités aussi difficiles à vivre soient elles. Favoriser l'accès à la connaissance de l'histoire des quartiers, leur naissance, leur évolution, les enjeux, les transformations, identifier les traces de leur passé économique ou industriel et les considérer comme une richesse patrimoniale (matérielle ou immatérielle) et en comprendre les mécanismes de transformation.

Des priorités seront établies pour chaque quartier avec l'ensemble des intervenants sociaux.

Déroulement de l'action :

Archipop s'est appuyé dans un premier temps sur les personnes ressources et les acteurs locaux ayant une bonne connaissance du territoire comme les historiens locaux, les bailleurs sociaux, les élus, les animateurs de quartiers qui ont su nous orienter vers d'autres personnes ressources ou des habitants facilitant ainsi la mise en réseau.

Afin de sensibiliser les habitants du territoire sur le projet, des actions de valorisations ont été mises en place par le biais de projections permettant ainsi de présenter le projet à un public élargi.

Nous nous sommes aussi appuyés sur des outils de communication comme la presse mais aussi les réseaux sociaux tels que Facebook en publiant des messages sur divers groupes créant ainsi une émulation autour du projet.

Nous avons participé aux évènements déjà mis en place à destination des habitants avec par exemple les « Cafés rencontres » organisés par le service Politique de la ville de Chauny, qui ont lieu chaque lundi après midi dans le quartier et qui permettent de rencontrer les habitants. Le Bailleur Social OPAL a recruté 2 services civiques qui ont pour mission d'aller à la rencontre des habitants,

Sébastien Ducongé (Chargé de mission Archipop) les a accompagné à plusieurs reprises.

La Collecte

La Collecte s'est faite dans un premier temps auprès des structures d'archives et des historiens locaux afin de nous permettre de retracer les histoires officielles des quartiers. Cela nous a permis de définir de grandes thématiques et d'orienter nos recherches pour les témoignages...

En parallèle, nous avons réalisé une prise de contact directe sur les quartiers avec les habitants pour collecter leurs témoignages ainsi que des documents types photographies, films.... Cette étape peut paraître longue mais elle ne peut être réalisée sans une certaine mise en confiance des habitants. Cette phase de prise de contact est toujours en cours.

L'efficacité/impact du projet :

Les objectifs ont-ils été atteints ? oui non

Indicateurs :

Le projet s'appuyant sur la mémoire, il est normal que nous touchions dans un premier temps un public majoritairement « âgé ». Bien entendu, il est primordial que nous puissions toucher un public plus jeune pouvant nous apporter leur regard sur le devenir de leurs quartiers mais cela ne peut se faire que par le biais d'une approche pédagogique du projet.

A ce stade du projet, il est difficile d'avoir une vision globale et d'avoir des informations aussi fines sur la typologie du public touché.

Appréciation générale :

Au vu du démarrage tardif du projet, il est encore prématuré pour se prononcer sur les effets du projet. D'autant plus que la première phase consiste en la recherche de données historiques et que les contacts pris sur les quartiers sont encore trop récents pour qu'ils aient une quelconque signification.

Ces effets seront appréciables lorsque le travail de collecte de témoignages et de documents auprès des habitants sera optimal et lorsque le travail sera visible auprès du grand public.

| Forces et potentiels du projet | Faiblesses du projet |
|---|--|
| Actuellement, les indicateurs sont favorables et permettent d'envisager la suite du projet. Même si les quartiers sont dans deux villes différentes ils ont de commun le fait d'avoir une vraie histoire sociale ce qui constitue une base suffisante pour amorcer le projet. | Nous devons tenir compte des spécificités liées au territoire. |
| Pistes pour améliorer le projet | |
| Veiller à toucher tous types de publics à travers ce projet notamment le jeune public souvent plus difficile à sensibiliser. Une réflexion est à mener sur les actions à proposer pour ce public. | |

Budget- Dépenses

| Compte | Libellé opération | Financier | Montant |
|------------------------------------|--------------------------|-----------|--------------------|
| Services extérieurs | Documentation | | 300,00 € |
| Autres services extérieurs | Déplacements et missions | | 750,00 € |
| Charges de personnel | Rémunération | | 10 100,00 € |
| Autres charges de gestion courante | | | 750,00 € |
| TOTAL | | | 11 900,00 € |

Budget- Recettes

| Compte | Libellé opération | Financier | Montant |
|----------------------------|--------------------|-------------------------|--------------------|
| Subventions d'exploitation | Subvention obtenue | CGET | 6 000,00 € |
| Subventions d'exploitation | Subvention obtenue | Etat- autres ministères | 5 000,00 € |
| Subventions d'exploitation | Subvention obtenue | Conseil Régional | 5 000,00 € |
| Subventions d'exploitation | Subvention obtenue | EPCI- CaCtif | 5 000,00 € |
| Subventions d'exploitation | Subvention obtenue | Ville de CHAUNY | 2 500,00 € |
| Subventions d'exploitation | Subvention obtenue | Ville de Tergnier | 2 500,00 € |
| TOTAL | | | 26 000,00 € |

S'agissant d'un bilan intermédiaire, l'association n'a pas pu communiquer l'ensemble de ces dépenses pour le moment.

PILIER : COHESION SOCIALE

Petits Gros Mots- Ma vie, mon quartier, notre œuvre

Action nouvelle ou reconduction : Nouvelle
Territoire : Chauny

DESCRIPTION

Objectif de l'action :

Objectif Général

- Favoriser l'accès à la Culture des habitants des QPV.

Objectifs spécifiques

- Faire des récits de vie des habitants des QPV des outils culturels à part entière.
- Engager la population des QPV dans un projet créatif commun.

Objectifs opérationnels

Axe 1 : Ce que je suis, émergence et recueil des cultures personnelles

Axe 2 : Ma créativité est celle-là, s'engager dans un projet commun

Déroulement de l'action :

Un commencement tardif dû à l'incapacité de l'intervenante à se déplacer. Une présence néanmoins lors de l'animation nos quartiers d'été avec un stand pour sensibiliser les habitants à l'écriture. Une vidéo a été réalisée visible sur youtube <https://youtu.be/n3TePXp6kTU>. En début d'année, une permanence au local Béarn avec le soutien du centre social pour mobiliser les habitants à cette action. Une restitution se fera en juin 2020 lors de la fête des fruits et légumes au sein du quartier.

L'efficacité/impact du projet :

Les objectifs ont-ils été atteints ? oui non

Indicateurs :

| Ma vie, mon quartier, notre œuvre | femme | Homme | Total |
|--|--------------|--------------|--------------|
| <i>Nombre de bénéficiaires par tranche d'âges</i> | 23 | 11 | 34 |
| 6/11 ans | 4 | 2 | 6 |
| 12/15 ans | 3 | 1 | 4 |
| 16/17 ans | 1 | 0 | 1 |
| 18/25 ans | 2 | 0 | 2 |
| 26/30 ans | 2 | 2 | 4 |
| 31/60 ans | 7 | 4 | 11 |
| 60 ans et plus | 4 | 2 | 6 |
| <i>Nombre de bénéficiaires par quartier</i> | 23 | 11 | 34 |
| QPV | 23 | 11 | 34 |

Appréciation générale :

| Forces et potentiels du projet | Faiblesses du projet |
|---|----------------------|
| <ul style="list-style-type: none">- Recueils auprès des habitants par l'intermédiaire d'atelier d'écriture de rue, en porte à porte, au pied des immeubles et, dans un second temps, lors d'ateliers spécifiques.- Elaboration d'une trame de présentation des récits recueillis avec les habitants (selon les envies et capacités de chacun)- restitution publique | Démarrage tardif |
| Pistes pour améliorer le projet | |
| <ul style="list-style-type: none">-Création de partenariat avec des associations spécialisées dans des domaines qui nourrissent l'action-Davantage de communication | |
| Perspectives et évolutions du projet | |
| <ul style="list-style-type: none">-Un renouvellement d'action est envisagé afin d'amener les habitants vers une restitution plus large, représentative des nouveaux partenariats enclenchés. | |

Budget- Dépenses

| Compte | Libellé opération | Financier | Montant |
|----------------------------|----------------------------|-----------|------------|
| Achats | Matériel et fourniture | | 857,00 € |
| Autres services extérieurs | Rémunération et honoraires | | 2 893,00 € |
| TOTAL | | | 3 750,00 € |

Budget- Recettes

| Compte | Libellé opération | Financier | Montant |
|----------------------------|--------------------|-----------------|------------|
| Subventions d'exploitation | Subvention obtenue | CGET | 2 500,00 € |
| Subventions d'exploitation | Subvention obtenue | Ville de CHAUNY | 983,00 € |
| Reprise sur amortissement | Fonds propres | | 267,00 € |
| TOTAL | | | 3 750,00 € |

PILIER : COHESION SOCIALE

Conseil Citoyen de CHAUNY- Aide aux devoirs

Action nouvelle ou reconduction : Reconduction
Territoire : Chauny

DESCRIPTION

Objectif de l'action :

Accompagner les élèves dans leur scolarité en les aidant à :

- Acquérir et développer des méthodes permettant une bonne organisation du travail,
- Apprendre et comprendre les leçons, apprendre à réviser efficacement,
- Développer l'autonomie dans l'apprentissage
- Accompagner les parents dans le suivi de la scolarité des enfants

(Organisation d'un séjour linguistique, sorties au théâtre avec les parents et les enfants)

Déroulement de l'action :

AIDE AUX DEVOIRS

Il s'agit de proposer aux élèves de différents niveaux scolaires de les aider à assimiler les leçons, et à réaliser les devoirs. Cette aide se déroule durant les périodes scolaires, les lundis et jeudis de 17h00 à 18h30 à l'école de la Résidence où 2 salles de classe nous sont attribuées. Les écoles concernées par le projet sont : l'École de la Résidence, l'École Bouloche et l'École Cadet. Classes du CP à la 6ème. Cependant, suite aux demandes qui nous ont été faites nous continuons le suivi avec les enfants que nous avons déjà, jusqu'à la 3^{ème}, c'est-à-dire que nous n'acceptons pas d'enfants qui n'ont pas suivi le dispositif en primaire pour du soutien dans les classes de 5ème et 4ème. L'Aide Aux Devoirs est assurée par un groupe de bénévoles dont la majorité est issue de l'enseignement public. Nous pouvons assurer un encadrement pour des révisions durant les vacances scolaires pour les enfants en grande difficulté. De nombreux enfants sont en difficulté dans le QPV. La plupart du temps, ils ne peuvent être efficacement accompagnés par leurs parents (problèmes liés à la langue ou au manque de disponibilité). Les difficultés débutent dès le CP et ne font la plupart du temps que s'accroître. Nous aidons les parents, nous les valorisons et prenons du temps avec eux.

SORTIES AU THEATRE : 31 personnes ont assisté au spectacle d'Henri Des et 20 au Bourgeois Gentilhomme (Parents et enfants).

PROJET DE VOYAGE EN ANGLETERRE : Nous attendons le résultat du Brexit pour le programmer. Ce sera probablement en avril 2020.

L'efficacité/impact du projet :

Les objectifs ont-ils été atteints ? oui non

Indicateurs :

| INDICATEURS QUALITATIFS (INDICATEURS DE RESULTAT ET/OU D'IMPACT) | |
|--|---|
| Indicateurs choisis et résultats attendus | Estimation qualitative de l'impact ou du résultat |
| Meilleurs résultats | 80 % |
| Développement du goût pour l'apprentissage | 60 % |
| Satisfaction des parents | 80 % |

| L'aide aux devoirs | femme | Homme | Total |
|---|-----------|-----------|-----------|
| Nombre de bénéficiaires par tranche d'âges | 27 | 17 | 44 |
| scolarisés | 27 | 17 | 44 |
| Nombre de bénéficiaires par quartier | 27 | 17 | 44 |
| Non QPV | 10 | 7 | 17 |
| QPV | 17 | 10 | 27 |

Appréciation générale :

| Forces et potentiels du projet | Faiblesses du projet |
|---|---|
| <p>Le projet répond clairement à un besoin.</p> <p>Les parents veulent que leurs enfants réussissent et sont heureux que nous puissions contribuer à cette réussite.</p> <p>Le nombre d'enfants total sur l'année a augmenté car il est passé à 53 mais sur chacune des périodes (2017/2018) et (2018/2019) nous avons inscrit 35 enfants. La différence vient des nouveaux, des départs, etc...</p> <p>Nous établissons des contacts précieux avec les familles et tissons du lien social.</p> | <p>Nous constatons les mêmes faiblesses que précédemment.</p> <p>Les locaux commencent à se faire petits et nous aurions besoin de davantage d'autonomie.</p> <p>Le fait d'être dans un local où l'on doit regarder sa montre pour finir dans le temps imparti est un obstacle car nous devons impérativement terminer à 18h30 et ne pouvons pas discuter tranquillement avec les parents et même les enfants.</p> <p>Nous sommes contraints d'organiser des temps de rencontre spécifiques.</p> <p>La pérennité du projet repose sur l'engagement des bénévoles.</p> <p>Si nous avons davantage d'enfants les locaux qui nous sont dévolus seront trop petits et nous risquons de manquer de bénévoles.</p> <p>Nous disposons d'un local mais il ne peut accueillir que 19 personnes et dispose d'un escalier assez dangereux nous ne pouvons donc pas l'utiliser pour notre activité.</p> |
| Pistes pour améliorer le projet | |
| La progression des parents pourrait être un plus pour les enfants. | |

Budget- Dépenses

| Compte | Libellé opération | Financier | Montant |
|---------------------|-------------------------|-----------|-------------------|
| Achats | Prestations de services | | 966,00 € |
| Achats | Matériel et fourniture | | 1 232,00 € |
| Services extérieurs | Documentation | | 93,00 € |
| TOTAL | | | 2 291,00 € |

Budget- Recettes

| Compte | Libellé opération | Financier | Montant |
|----------------------------|--------------------|-----------|-------------------|
| Subventions d'exploitation | Subvention obtenue | CGET | 1 000,00 € |
| Subventions d'exploitation | Subvention obtenue | Mairie | 2 000,00 € |
| TOTAL | | | 3 000,00 € |

Le bilan est intermédiaire car il est sur l'année scolaire. Le bilan final sera établi début juillet 2020.

PILIER : COHESION SOCIALE

Artothèque de l'Aisne- L'artothèque dans les quartiers

Action nouvelle ou reconduction : Nouvelle

Territoire : Chauny- Tergnier- La Fère

DESCRIPTION

Objectif de l'action :

➤ Accompagner la population dans la découverte et l'approche sensible de la création contemporaine par le biais d'actions : L'artothèque dans les quartiers : temps particulier de prêts d'œuvres de la collection aux familles.

➤ Participer à l'Éducation artistique de la population en favorisant le contact avec des œuvres d'art contemporain, en permettant d'affiner le regard.

➤ Faire connaître l'Artothèque implantée sur le territoire de la communauté d'agglomération.

Déroulement de l'action :

Tergnier : Centre social « Au fil de l'eau »

Réunion préparatoire avec le directeur du Centre Social, dispositif intégré dans « Le mardi tout »

Installation du 2 au 5 avril 2019 Retour des œuvres empruntées, le 7 mai **1 œuvre empruntée**

La Fère : Local du Conseil citoyen l'Artilleur, avenue de la République

Réunion préparatoire dans le local avec les responsables du Conseil citoyen

Déballage des œuvres, choix de l'accrochage et installation avec les membres du Conseil citoyen à partir du 21 juin,

22 juin : vernissage, visite commentée et atelier de gravure tout public // dans la semaine visites commentées pour les scolaires

Emprunt possible le 28 juin - **13 œuvres empruntées** –

20 juillet retour des œuvres empruntées et fin de l'exposition, rangements des œuvres dans leurs emballages avec les membres du Conseil citoyen et de l'artothèque

Chauny : Local « Espace Services Publics »

Réunion préparatoire au Point information Jeunesse avec l'adjointe au maire en charge de l'action sociale et l'animatrice sociale de la mairie de Chauny.

Déballage des œuvres, choix de l'accrochage et installation le mardi 5 novembre

6 novembre : animation atelier de gravure tout public de 14 heures à 16 heures, vernissage et visite commentée prévue à 18 heures.

Le vernissage sera finalement annulé faute de public.

Dans la semaine visites commentées pour les scolaires : 2 après-midi pour quatre classes des écoles Résidence, Bouloche et Germaine Harleux.

Emprunt possible le 14 novembre - **8 œuvres empruntées** –

11 décembre retour des œuvres empruntées et fin de l'exposition, rangements des œuvres dans leurs emballages.

L'efficacité/impact du projet :

Les objectifs ont-ils été atteints ? oui non

Indicateurs :

| INDICATEURS QUANTITATIFS (indicateurs de résultats) | | |
|---|----------------------|--|
| Indicateurs choisis | Réalisations prévues | Réalisations effectives |
| Nb personnes visitant l'exposition | | La Fère : 20 + 60 scolaires Chauny : 36 + 100 scolaires |
| Nb personnes participant à des ateliers d'animation | | La Fère, 4 ateliers : 72 personnes Chauny, 5 ateliers : 112 personnes |

| L'Artothèque | femme | Homme | Total |
|---|-----------|-----------|------------|
| Nombre de bénéficiaires par CSP | 72 | 64 | 136 |
| scolarisés | 61 | 60 | 121 |
| Parents/ professionnels | 11 | 4 | 15 |
| Nombre de bénéficiaires par quartier | 72 | 64 | 136 |
| QPV | 72 | 64 | 136 |

Appréciation générale :

| Forces et potentiels du projet | Faiblesses du projet |
|---|---|
| Les visites commentées et participatives Les ateliers de pratique artistique. | La communication n'est pas suffisante Pas réussi à impliquer suffisamment le conseil citoyen sur Chauny. |
| Pistes pour améliorer le projet | |
| Contacter la presse locale plus tôt pour informer du projet sur chaque lieu, faire paraître dans les agendas des sites et villes concernés. | |
| Perspectives et évolutions du projet | |
| En amont avoir une équipe de personnes habitant dans les quartiers pour participer à l'accrochage et installer les œuvres, ainsi petit à petit les adultes en manipulant les œuvres se familiarisent avec celles-ci. Visites commentées et participatives sur chaque site. Un atelier de pratique artistique sur chaque lieu d'exposition pour amener le public à participer et donc à porter un intérêt plus important à la découverte de l'art. | |

Budget- Dépenses

| Compte | Libellé opération | Financier | Montant |
|----------------------------|------------------------|-----------|-------------------|
| Achats | Matériel et fourniture | | 2 374,72 € |
| Services extérieurs | Assurance | | 1 626,84 € |
| Autres services extérieurs | Publicité | | 215,43 € |
| TOTAL | | | 4 216,99 € |

Budget- Recettes

| Compte | Libellé opération | Financier | Montant |
|----------------------------|--------------------|-------------|-------------------|
| Subventions d'exploitation | Subvention obtenue | CGET | 1 500,00 € |
| Subventions d'exploitation | Subvention obtenue | EPCI-CACtif | 1 500,00 € |
| Autres produits | Fonds propres | | 1 216,99 € |
| TOTAL | | | 4 216,99 € |

PILIER : COHESION SOCIALE

La Ligue de l'Enseignement- RENCONTRES PLURIELLES

Action nouvelle ou reconduction : Reconduction
Territoire : Chauny- La Fère

DESCRIPTION

Objectif de l'action :

- Favoriser la réussite scolaire par la culture
- Amener les familles à mieux fréquenter les lieux de culture de la communauté d'agglomération et en dehors.
- Permettre la rencontre entre les différentes écoles et collèges.
- Favoriser la mixité sociale.

Déroulement de l'action

Des temps de réunions en amont de l'action ont permis d'exposer les projets afin que chaque enseignant intéressé puisse s'y inscrire en choisissant sa thématique en la présence des professionnels (**sur Chauny** ; deux temps de réunion en septembre avec la compagnie La Mascara de Nogent l'Artaud pour ce qui est de la danse (pour 6 classes) et du théâtre (pour 4 classes). Chaque temps de réunion a été organisé en la présence des élus de chaque ville concerné et sur Chauny en la présence de l'Inspection départementale, permettant ainsi l'organisation, dès septembre 2018, des temps de rencontres de fin d'année scolaire et la mise à disposition des salles de diffusion. Tout au long de l'année les élèves bénéficient d'un temps de travail avec les intervenants pour donner suite à un spectacle de qualité auprès des parents mais également d'autres scolaires.

Les écoles sont informées de la mise en place du projet dès le début de l'année scolaire sur La Fère et dès le mois de juin de l'année en cours sur Chauny.

L'efficacité/impact du projet :

Les objectifs ont-ils été atteints ? oui non

Les familles touchées en très grand nombre sont des familles des quartiers sociaux défavorisés.

Pour beaucoup, venir en salle de spectacle reste un acte exceptionnel mais sur cette action tous et toutes sont présents en salle. L'école du spectateur reste à faire sur les secteurs de La Fère et Beator où l'on a remarqué un public peu discipliné alors que sur Chauny les publics sont habitués à vivre cette action depuis plus de 10 ans, ce qui se ressent en salle.

Quant aux scolaires, les remarques vont dans le même sens pour ce qui est des spectateurs. Pour tous les scolaires qui sont montés sur scène l'expérience est plus que positive : mise en valeur des enfants et du travail effectué pour les créations, valorisation du travail par la qualité d'accueil (technique, salle et accompagnement par des professionnels). Ce travail permet aux élèves inscrits d'améliorer leurs performances à l'oral, d'entrer plus facilement en contact avec l'autre, de favoriser les résultats scolaires.

Indicateurs :

| Les rencontres plurielles | femme | Homme | Total |
|---|------------|------------|-------------|
| Nombre de bénéficiaires par CSP | 769 | 690 | 1459 |
| 0-3 ans | 9 | 3 | 12 |
| 4-6 ans | 193 | 188 | 381 |
| 6-11 ans | 218 | 213 | 431 |
| 12-15 ans | 58 | 45 | 103 |
| 16-17 ans | 49 | 33 | 82 |
| 18-25 ans | 51 | 46 | 97 |
| 26-30 ans | 65 | 53 | 118 |
| 31-60 ans | 92 | 86 | 178 |
| 60 ans et plus | 34 | 23 | 57 |
| Nombre de bénéficiaires par quartier | 779 | 680 | 1459 |
| Non QPV | 152 | 130 | 282 |
| QPV | 627 | 550 | 1177 |

Appréciation générale :

| Forces et potentiels du projet | Faiblesses du projet |
|--|--|
| <p>La volonté affichée de poursuivre ce projet de la part des enseignants appuyés par l'inspection académique nous conforte dans l'idée de renouveler cette action en 2019-2020.</p> <p>Les remarques plus que positives des élus de la commune nous encouragent à poursuivre notre action.</p> <p>Sur la salle de CHAUNY, la qualité d'accueil des professionnels est remarquable et l'aménagement sur scène de la sonorisation est impeccable.</p> | <p>Le projet nous oblige à mettre en place un fonctionnement de plus en plus coûteux ; nombre d'intervenants, personnel de la ligue de l'enseignement.</p> |
| Pistes pour améliorer le projet | |
| <p>Former plus les élèves et familles à l'école du spectateur en intervenant dans les classes pour cette formation spécifique. Pour cela, les conseillers pédagogiques seront sollicités. Rencontrer les familles sur chaque site en amont des rencontres culturelles pour les sensibiliser.</p> | |
| Perspectives et évolutions du projet | |
| <p>Afin de consolider et de maintenir cette action, il est indispensable de trouver d'autres financements auprès de l'état et des communes.</p> | |

Budget- Dépenses

| Compte | Libellé opération | Financier | Montant |
|---------------------------------|--|-----------|--------------------|
| Achats | prestations de services et fournitures | | 16 979,14 € |
| Services extérieurs | Assurance | | 350,00 € |
| Autres services extérieurs | Rémunérations intermédiaires, déplacements gardiennage | | 5 275,26 € |
| Charges de personnel | Rémunération et charges sociales | | 2 140,85 € |
| Charges fixes de fonctionnement | | | 3 000,75 € |
| TOTAL | | | 27 748,00 € |

Budget- Recettes

| Compte | Libellé opération | Financier | Montant |
|----------------------------|--------------------|-------------------------------|--------------------|
| Subventions d'exploitation | Subvention obtenue | CGET | 6 000,00 € |
| Subventions d'exploitation | Subvention obtenue | CD02 | 1 200,00 € |
| Subventions d'exploitation | Subvention obtenue | EPCI- CaCtlf | 5 000,00 € |
| Subventions d'exploitation | Subvention obtenue | Commune | 3 900,00 € |
| Subventions d'exploitation | Subvention obtenue | Autres établissements publics | 1 000,00 € |
| Fonds propres | | | 10 648,00 € |
| TOTAL | | | 27 748,00 € |

Le bilan financier est établi sur les deux quartiers prioritaires ainsi que Beautor (hors contrat de ville).

PILIER : COHESION SOCIALE

Les Concerts de poche- TOUS EN CHOEUR

Action nouvelle ou reconduction : Reconduction
Territoire : Chauny- Tergnier-La Fère

DESCRIPTION

Objectif de l'action :

➤ Fédérer les habitants des quartiers de La Résidence, L'Artilleur et Roosevelt-Rebequet de Chauny, La Fère et Tergnier autour d'un projet artistique ambitieux, représentant un parcours culturel de plusieurs mois autour de la découverte et de la pratique musicale. Permettre aux habitants des quartiers de se familiariser avec les structures de proximité et favoriser l'intégration des nouveaux habitants en les impliquant dans la vie du quartier.

➤ Valoriser les quartiers et leurs habitants à travers des actions culturelles participatives de qualité et des concerts d'artistes renommés, attirant des publics diversifiés et contribuant à la construction de l'équité territoriale. Contribuer à changer le regard sur les quartiers prioritaires et à lutter contre les stéréotypes.

➤ Encourager la parité et la mixité sociale, générationnelle et géographique, les échanges entre personnes ne se rencontrant d'ordinaire jamais, via la mise en place d'ateliers musicaux interactifs et de concerts chaleureux, propices au renforcement des liens sociaux et du vivre ensemble.

➤ Lutter contre l'isolement et le repli sur soi des habitants, en les impliquant dans un projet collectif fédérateur. Contribuer à favoriser l'insertion sociale des habitants les plus en difficulté, en améliorant la confiance et l'estime de soi à travers des actions participatives permettant à chacun de découvrir son potentiel créateur.

Déroulement de l'action :

L'approche des Concerts de Poche passe toujours par l'implication des publics dans la pratique artistique. Après une phase de mobilisation (diffusion de l'information sur le projet via mailings, réunions et rendez-vous de présentation, tractage en lien avec le bailleur social, utilisation des outils de communication de différents partenaires...), chacun des groupes constitués a été impliqué lors d'ateliers de chant choral, afin de devenir acteurs du programme des concerts via la réalisation de leur première partie. Concernant les ateliers « Musique en chantier », les participants étaient impliqués pour participer directement à l'atelier, en partant de leur vécu et de leur imagination pour construire un conte musical avec les intervenants. Chaque participant aux ateliers était par la suite incité à venir assister aux concerts, pour lesquels les participants et leurs accompagnateurs ont bénéficié de la gratuité ou d'un tarif réduit. Les groupes ayant participé aux ateliers de chant choral en étaient quant à eux parties prenantes, via la réalisation de la première partie, accompagnée par les concertistes. NB : l'action pour 2019 est toujours en cours, les éléments de bilan pourront donc être précisés lors du bilan définitif, transmis à l'issue du concert prévu à La Fère, en février 2020.

1) Février, mars 2019 : Phase de coordination et de mobilisation des publics pour le projet aboutissant à Chauny.

2) Mars à juin 2019 : Ateliers d'écriture de texte de chanson puis de chant choral « longue durée », réalisés auprès d'un groupe tout public de Chauny, en partenariat avec le Conseil Citoyen et d'une classe de CM2 de l'école Henri Cadet. 3) Juin 2018 : Ateliers « Musique en chantier » - 1ère série : 8 séances 4) 14 juin 2018 – Concert à l'espace Rabelais, avec la participation des habitants en première partie : Orchestre des Concerts de Poche et Kerson LEONG, violoniste 5) juin puis octobre, novembre 2019 : échanges avec les partenaires pour la 2nde phase du projet (au vu de la baisse de subvention finalement attribuée), préparation du projet 2020 ; coordination et de mobilisation des publics pour le projet aboutissant à La Fère 6) Novembre à février 2020 : ateliers de chant choral auprès d'un groupe tout public (dont enfants suivant le CLAS avec le Conseil Citoyen de La Fère) et d'un autre groupe de jeunes à La Fère (école et/ou chorale du collège). 7) Janvier 2020 : Ateliers « Musique en chantier » : 4 séances 8) 8 Février 2020 : Concert à l'espace Drouot de La Fère :

Compagnie « Les Voix élevées » : spectacle Rigoletto, avec la participation des habitants en 1ère partie. Février 2020: bilan du parcours et coordination du projet envisagé dans le cadre de la programmation 2019 du contrat de ville.

L'efficacité/impact du projet :

Les objectifs ont-ils été atteints ? oui non

| Objectifs opérationnels visés (3 au maximum) | Objectifs opérationnels réalisés (3 au maximum) |
|---|---|
| Fédérer les habitants des quartiers de la Résidence, Roosevelt-Rebequet et l'artilleur autour d'un projet artistique ambitieux, représentant d'un parcours culturel de plusieurs mois autour de la découverte et de la pratique musicale. | Réalisé : Le premier volet de l'action a permis de réunir les habitants de Chauny autour du chant choral tout au long du printemps 2019, avec pour finalité le concert de l'Orchestre des concerts de Poche, à l'Espace Rabelais. Le projet se prolonge à la Fère sur l'automne, avec un aboutissement le samedi 8 février à l'Espace Drouot. |
| Valoriser les quartiers et leurs habitants à travers des actions culturelles participatives de qualité et des concerts d'artistes renommés, attirant des publics diversifiés et contribuant à la construction de l'équité territoriale. | Réalisé : Le fait de se produire, accompagnés par un orchestre et devant une salle mixte (habitues des Concerts de Poche, familles, habitants) a permis de valoriser les élèves de l'école Cadet et les habitants du quartier de la Résidence. Ce sera également le cas à la Fère à l'autonome, où 2 groupes partageront la scène avec les artistes de la Compagnie « Les voix élevées ». |
| Lutter contre l'isolement et le repli sur soi des habitants en les impliquant dans un projet collectif fédérateur. | Pour les deux volets, le projet favorise les échanges intergénérationnels (groupes adultes/ enfants à CHAUNY comme à la Fère). La pratique du chant choral permet en outre à chacun de prendre conscience de son potentiel et de celui du groupe, en partageant un moment convivial. |

Indicateurs :

| Tous en chœur | femme | Homme | Total |
|---|--------------|--------------|--------------|
| Nombre de bénéficiaires par CSP | 61 | 51 | 112 |
| Scolarisé | 48 | 38 | 86 |
| Salarié | | 3 | 3 |
| Sans activité | 3 | | 3 |
| Retraité | 10 | 10 | 20 |
| Nombre de bénéficiaires par quartier | 64 | 48 | 112 |
| QPV | 38 | 24 | 62 |
| Non QPV | 26 | 24 | 50 |

Appréciation générale :

| Forces et potentiels du projet | Faiblesses du projet |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - Un projet participatif et valorisant, aux contenus accessibles et exigeants, permettant aux participants de découvrir l'univers de la musique classique et du chant choral en douceur mais avec de grands artistes - Un rayonnement à l'échelle intercommunale, favorisant la circulation des publics et les échanges, tout en restant en proximité au sein des quartiers - Une expérience de plusieurs années sur le territoire, permettant de rallier de nouveaux publics et partenaires chaque année et tisser des liens | <p>L'enjeu de mobilisation de nouveaux publics se pose chaque année comme un nouveau défi à relever. Le fait d'emmener les participants à se déplacer d'une commune à l'autre est également un challenge.</p> |

Pistes pour améliorer le projet

> Continuer l'application d'un tarif spécifique pour les habitants des quartiers et de renforcer les liens avec de nouveaux partenaires d'une année sur l'autre (bailleurs, Conseils Citoyens, et pour 2020 acteurs du quartier de Tergnier). > Prendre en compte dès le début du projet de l'enjeu de mobilité, en lien avec la compétence transports de l'agglomération : c'est en ce sens qu'a été construit le projet 2020.

Perspectives et évolutions du projet

L'association souhaite intervenir pour les habitants des trois quartiers prioritaires de l'agglomération, en impliquant de nouveaux publics (notamment à Tergnier), tout en maintenant le lien avec les habitants ayant déjà participé aux projets précédents. Le fait de rallier de nouveaux partenaires au projet permettra notamment d'approfondir ces liens, ainsi que d'orienter les participants vers les structures sociales et culturelles existantes sur le territoire

Budget- Dépenses

| Compte | Libellé opération | Financier | Montant |
|-----------------------------------|---|-----------|--------------------|
| Achats | Matières, fournitures et autres fournitures | | 800,00 € |
| Services extérieurs | Locations, assurance | | 600,00 € |
| Autres services extérieurs | Publicité, déplacements missions | | 9 500,00 € |
| Charges de personnel | rémunération et charges de personnels | | 34 300,00 € |
| Autres charges gestions courantes | | | 6 600,00 € |
| TOTAL | | | 51 800,00 € |

Budget- Recettes

| Compte | Libellé opération | Financier | Montant |
|----------------------------|-------------------------|-------------------------------|--------------------|
| Vente de produits | billetterie et mécénats | | 700,00 € |
| Subventions d'exploitation | Subvention obtenue | CGET | 7 000,00 € |
| Subventions d'exploitation | Subvention obtenue | Ministère éducation nationale | 1 600,00 € |
| Subventions d'exploitation | Subvention obtenue | DRAC | 8 000,00 € |
| Subventions d'exploitation | Subvention obtenue | Région | 3 500,00 € |
| Subventions d'exploitation | Subvention obtenue | CD02 | 4 000,00 € |
| Subventions d'exploitation | Subvention obtenue | CATLF | 3 500,00 € |
| Subventions d'exploitation | Subvention obtenue | Commune de la Fère | 700,00 € |
| Subventions d'exploitation | Subvention obtenue | Aides privées | 16 800,00 € |
| Subventions d'exploitation | Subvention obtenue | Bailleurs sociaux | 6 000,00 € |
| TOTAL | | | 51 800,00 € |

Le bilan financier est établi sur les trois quartiers prioritaires.

PILIER : COHESION SOCIALE

Conseil Citoyen de CHAUNY- FEM'S

Action nouvelle ou reconduction : Nouvelle
Territoire : Chauny

DESCRIPTION

Objectif de l'action :

- Favoriser la pratique sportive chez les filles et les femmes du QPV. Permettre aux filles et femmes des quartiers défavorisés d'accéder à une activité sportive en club.
- Favoriser l'ouverture sociale, l'équilibre physique, psychologique, émotionnel. Par la pratique du sport et ses exigences, transmettre des valeurs (Respect, loyauté, contrôle de soi, dépassement de soi, Sens de l'effort).
- Augmenter la faculté de concentration, et la confiance en soi. Développer l'hygiène de vie, hygiène alimentaire à travers des ateliers sport-santé animés par des partenaires, améliorer la nutrition.

Déroulement de l'action :

Le projet se décompose en plusieurs phases :

- La communication auprès du public cible
- La signature d'un contrat d'engagement à participer aux réunions d'information
- La prise en charge de l'adhésion au club choisi.
- Un bilan avec les bénéficiaires.

L'efficacité/impact du projet :

Les objectifs ont-ils été atteints ? oui non

| INDICATEURS QUALITATIFS (INDICATEURS DE RESULTAT ET/OU D'IMPACT) | |
|---|---|
| Indicateurs choisis et résultats attendus | Estimation qualitative de l'impact ou du résultat |
| Contrôle de l'implication, de l'assiduité et de la bonne conduite auprès des clubs sportifs | Bonne assiduité |
| Bilan participation, qualitatif | |
| Assiduité lors des réunions/ateliers sur la nutrition, santé et savoir-vivre | Bonne |

Indicateurs :

| FEM'S | femme | Homme | Total |
|---|-----------|----------|-----------|
| Nombre de bénéficiaires par tranche d'âges | 27 | 0 | 27 |
| 6-11 ans | 8 | | 8 |
| 12-15 ans | 8 | | 8 |
| 31-60 ans | 11 | | 11 |
| Nombre de bénéficiaires par quartier | 27 | 0 | 27 |
| QPV | 20 | 0 | 20 |
| Non QPV | 7 | 0 | 7 |

Appréciation générale :

| Forces et potentiels du projet | Faiblesses du projet |
|---|---|
| <p>L'ambition de ce projet est de créer une dynamique, de stimuler la pratique physique et d'informer sur la nutrition.</p> <p>C'est également un projet qui permet de renforcer les relations mère/filles en leur permettant de passer du temps de qualité en pratiquant une discipline sportive ensemble.</p> <p>Lutte contre la « malbouffe » et développement des équilibres à travers les ateliers organisés par le COCIC.</p> | <p>La difficulté de se déplacer pour la plupart des personnes. Du coup, c'est la piscine qui recueille le plus de suffrages actuellement.</p> |
| Perspectives et évolutions du projet | |
| <p>C'est un projet qui devrait prendre de l'ampleur et qui gagnerait à être pérennisé afin d'aider les femmes du quartier à se sentir mieux dans leur peau. Nous pourrions mettre en place des ateliers cuisine pour leur développer le goût des produits frais ce qui est aussi une manière de faire des économies.</p> | |

Budget- Dépenses

| Compte | Libellé opération | Financier | Montant |
|--------------|-------------------|-----------|-------------------|
| Achats | prestations | | 1 665,00 € |
| TOTAL | | | 1 665,00 € |

Budget- Recettes

| Compte | Libellé opération | Financier | Montant |
|----------------------------|--------------------|-------------------|-------------------|
| Subventions d'exploitation | Subvention obtenue | CGET | 1 500,00 € |
| Subventions d'exploitation | Subvention obtenue | Bailleurs sociaux | 1 415,00 € |
| TOTAL | | | 2 915,00 € |

Le bilan est intermédiaire car il est sur l'année scolaire. Le bilan final sera établi début juillet 2019.

PILIER : COHESION SOCIALE

Maison des Jeunes et de la Culture- Panier des 4 saisons

Action nouvelle ou reconduction : Nouvelle
Territoire : Chauny

DESCRIPTION

Objectif de l'action :

- Proposer une offre culturelle variée et de qualité
- Proposer une offre culturelle mobilisant les acteurs locaux
- Permettre aux personnes en difficulté sociale et financière d'accéder à l'offre culturelle locale
- Faire découvrir les activités de la MJC aux personnes du Quartier Nord-Ouest «La résidence»
- Valoriser les richesses culturelles et les potentiels dans des projets collectifs favorisant la mixité sociale, culturelle et générationnelle.
- Développer les solidarités de quartiers par la création de liens entre les habitants

Déroulement de l'action :

L'action a débuté en septembre et les 1ers cours début octobre. Les premiers paniers étaient composés de : places de cinéma, livres, CD et DVD. Les bénéficiaires étaient principalement des jeunes de 4- 14 ans.

L'efficacité/impact du projet :

Les objectifs ont-ils été atteints ? oui non

Indicateurs :

| Panier des 4 saisons | femme | Homme | Total |
|---|-----------|-----------|-----------|
| Nombre de bénéficiaires par tranche d'âges | 15 | 10 | 25 |
| 4- 6 ans | 2 | 2 | 4 |
| 6-11 ans | 5 | 4 | 9 |
| 12-15 ans | 5 | 3 | 8 |
| 16-17 ans | 1 | 1 | 2 |
| 31-60 ans | 2 | 0 | 2 |
| Nombre de bénéficiaires par quartier | 15 | 10 | 25 |
| QPV | 12 | 6 | 18 |
| Non QPV | 3 | 4 | 7 |

*
-

Appréciation générale :

| Forces et potentiels du projet | Faiblesses du projet |
|---|-------------------------------|
| Rencontres avec le public QPV. Les paniers ont rencontré un vif succès. L'originalité du concept plaît. Le personnel de la MJC s'est beaucoup investi dans la conception des paniers. | Peu de bénéficiaires adultes. |
| Perspectives pour améliorer le projet | |
| <ul style="list-style-type: none">- Renforcer la communication- Diversifier les paniers- Elargir la zone d'action | |
| Perspectives et évolutions du projet | |
| <ul style="list-style-type: none">- Proposer de nouveaux paniers au printemps- Espérer accroître le nombre de bénéficiaires par les fêtes de Noël. | |

Budget- Dépenses

| Compte | Libellé opération | Financier | Montant |
|---------------------------------|---|-----------|-------------------|
| Achats | Matières et fournitures | | 1 700,00 € |
| Services extérieurs | Location, entretien, assurance | | 310,00 € |
| Autres services extérieurs | Rémunération | | 1 500,00 € |
| Autres services extérieurs | Publicité, déplacements, services bancaires | | 945,00 € |
| Charges de personnel | Rémunération | | 2 625,00 € |
| Charges fixes de fonctionnement | | | 180,00 € |
| TOTAL | | | 7 260,00 € |

Budget- Recettes

| Compte | Libellé opération | Financier | Montant |
|----------------------------|-------------------------|-----------------|-------------------|
| Vente de produits | billetterie et mécénats | | 230,00 € |
| Subventions d'exploitation | Subvention obtenue | CGET | 4 000,00 € |
| Subventions d'exploitation | Subvention obtenue | EPCI- CaCtlf | 2 500,00 € |
| Subventions d'exploitation | Subvention obtenue | Ville de CHAUNY | 2 000,00 € |
| TOTAL | | | 8 730,00 € |

L'écart est dû au commencement tardif de l'action.

PILIER : COHESION SOCIALE

Lycées publics de CHAUNY- Point Ecoute

Action nouvelle ou reconduction : Reconduction
Territoire : Chauny

DESCRIPTION

Objectif de l'action :

- Cette action permet de lutter contre l'absentéisme et le décrochage scolaire, elle contribue aussi à l'apaisement du climat de classe

Déroulement de l'action :

Lors d'entretien avec le CPE et/ ou les infirmières des élèves en situation de mal être, de stress....Ces personnels proposent aux élèves une entrevue avec l'intervenante du Point Ecoute. Si l'élève accepte, il est vu dans la semaine ou la semaine suivante au plus tard. L'élève gère lui-même la poursuite ou non des entretiens.

L'efficacité/impact du projet :

Les objectifs ont-ils été atteints ? oui non

Nous avons constaté une baisse de l'absentéisme, les élèves en retirent un effet positif. La prise en charge rapide des rendez-vous favorise le travail éducatif. Il est important de souligner que les élèves sont issus des trois quartiers prioritaires.

Indicateurs :

| Point Ecoute | femme | Homme | Total |
|--|-----------|-----------|-----------|
| <i>Nombre de bénéficiaires par tranche d'âges</i> | 29 | 28 | 57 |
| 12-15 ans | 5 | 8 | 13 |
| 16-17 ans | 17 | 20 | 37 |
| 18-25 ans | 7 | 0 | 7 |
| <i>Nombre de bénéficiaires par quartier</i> | 29 | 28 | 57 |
| QPV | 14 | 16 | 30 |
| Non QPV | 15 | 12 | 27 |

Budget- Dépenses

| Compte | Libellé opération | Financier | Montant |
|----------------------------|--|-----------|-------------------|
| Autres services extérieurs | Rémunérations intermédiaires et honoraires | | 6 300,00 € |
| TOTAL | | | 6 300,00 € |

Budget- Recettes

| Compte | Libellé opération | Financier | Montant |
|----------------------------|------------------------|-----------------|-------------------|
| Subventions d'exploitation | Subvention obtenue | CGET | 1 500,00 € |
| Subventions d'exploitation | Subvention obtenue | Ville de CHAUNY | 500,00 € |
| Subventions d'exploitation | Etablissements publics | | 4 300,00 € |
| TOTAL | | | 6 300,00 € |

PILIER : COHESION SOCIALE

Conseil citoyen- Chorale et mini orchestre

Action nouvelle ou reconduction : Reconduction

Territoire : Chauny

DESCRIPTION

Objectif de l'action :

Il s'agit d'associer à la chorale parents/enfants l'apprentissage du chant et des instruments suivants : guitare, guitare basse, clavier, batterie. La formation sera assurée par des professionnels.

Ces projets ont pour but de :

- Favoriser la cohésion sociale et tisser du lien intergénérationnel et avec les habitants des autres quartiers.
- Lutter contre l'échec scolaire en développant la cognition, l'estime de soi et l'attention aux autres.
- Favoriser l'épanouissement des enfants et des jeunes.
- Aider les enfants et les jeunes à développer leurs talents.
- Favoriser la pratique musicale dans les quartiers prioritaires.
- Améliorer l'image du quartier.
- Développer et stimuler l'envie de mettre en place des projets communs.

Déroulement de l'action :

Chorale :

1h30 par semaine

Le chef de chœur envoie les textes à apprendre. Ils sont imprimés. Lors de la répétition, les voix sont enregistrées ce qui permet de répéter à la maison. De plus, les personnes absentes lors des répétitions peuvent apprendre les chants.

Mini-orchestre

2 groupes durant 1 heure chacun, le samedi après-midi.

Il est plus compliqué de mobiliser les mêmes enfants tous les samedis. Chaque samedi, il y a un malade, un anniversaire, ... De ce fait la plupart du temps, il n'y a pas deux groupes durant une heure mais un groupe durant deux heures.

L'efficacité/impact du projet :

Les objectifs ont-ils été atteints ? oui non

Nous avons participé :

- Au concert de poche de La Fère
- Au concert de poche de Tergnier
- Au concert de poche de Chauny
- À la fête des fruits et légumes
- À la journée « Nos quartiers d'été »

Comme toute activité régulière, les fréquentations sont parfois occasionnelles mais tout le monde progresse, il y a beaucoup de bonne humeur.

Les animations du quartier ont permis aux habitants de nous connaître et de nouvelles personnes participent depuis le mois d'octobre. Le nombre de participants progresse peu à peu.

Nous rejoignons les groupes constitués pour les concerts de poche de La Fère et Tergnier.

Indicateurs :

| INDICATEURS QUALITATIFS (INDICATEURS DE RESULTAT ET/OU D'IMPACT) | |
|--|---|
| Indicateurs choisis et résultats attendus | Estimation qualitative de l'impact ou du résultat |
| Participation | Bonne |
| Evolution | De nouvelles personnes compensent les départs |
| Etude de satisfaction | Bonne progression |

Certains enfants s'accrochent et ont fait d'énormes progrès.

| Mini orchestre et chorale | femme | Homme | Total |
|---|-----------|----------|-----------|
| Nombre de bénéficiaires par CSP | 31 | 9 | 40 |
| Salariés | 10 | 1 | 11 |
| Sans activité | 2 | 0 | 2 |
| Demandeurs d'emploi | 2 | 0 | 2 |
| scolarisés | 11 | 6 | 17 |
| Retraités | 6 | 2 | 8 |
| Nombre de bénéficiaires par quartier | 31 | 9 | 40 |
| QPV | 18 | 7 | 25 |
| Non QPV | 13 | 2 | 15 |

Appréciation générale :

| Forces et potentiels du projet | Faiblesses du projet |
|--|--|
| <p>Chorale</p> <p>Quel qu'en soit le cadre, la pratique vocale collective contribue à structurer la personnalité d'une personne, à développer le relationnel car pour chanter ensemble on doit s'écouter.</p> <p>Chanter permet un bien-être physique qui passe aussi par l'apprentissage de la respiration et le geste vocal.</p> <p>Le bien-être émotionnel se développe aussi car en chantant on exprime des sentiments et on développe sa sensibilité artistique.</p> <p>Elle permet de développer la vie sociale, la convivialité, l'écoute.</p> | <p>Peu de personnes dans la tranche des 20-50 ans qui est difficile à mobiliser.</p> |
| <p>Mini orchestre</p> <p>Les jeunes apprécient de pouvoir apprendre à jouer des instruments car les moyens de leurs parents ne permettaient pas de financer cette activité.</p> | <p>Nous avons réussi à fidéliser les plus jeunes.</p> |
| Pistes pour améliorer le projet | |
| Plus de communication | |
| Perspectives et évolutions du projet | |
| Travailler avec le mini orchestre pour préparer des prestations en commun. En 2020 nous allons nous unir à d'autres chorales du département pour des prestations en commun. | |

Budget- Dépenses

| Compte | Libellé opération | Financier | Montant |
|----------------------------|--|------------------|-------------------|
| Achats | prestations, petites fournitures | | 5 696,00 € |
| Autres services extérieurs | rémunération, publicité et déplacement | | 1 417,00 € |
| Charges exceptionnelles | | | 913,00 € |
| TOTAL | | | 8 026,00 € |

Budget- Recettes

| Compte | Libellé opération | Financier | Montant |
|----------------------------|--------------------------|-------------------|-------------------|
| Subventions d'exploitation | Subvention obtenue | CGET | 1 000,00 € |
| Subventions d'exploitation | Subvention obtenue | CAtctlf | 500,00 € |
| Subventions d'exploitation | Subvention obtenue | Bailleurs sociaux | 3 971,00 € |
| Reprise sur amortissement | Fonds propres | | 2 555,00 € |
| TOTAL | | | 8 026,00 € |

PILIER : COHESION SOCIALE

Réseau Canopé- Apprivoiser les écrans

Action nouvelle ou reconduction : Nouvelle

Territoire : Chauny

DESCRIPTION

Objectif de l'action :

Les écrans ont un impact fort auprès des enfants selon les âges, il est important de les décrire et donner des repères d'usage des écrans selon les âges.

- Connaître l'impact des écrans selon les âges
- Réduire la fracture numérique
- Reconnaître les usages positifs et négatifs des écrans
- Découvrir les possibilités constructives des écrans avec les tablettes
- Avoir une attitude réflexive sur les écrans grâce aux échanges avec le psychologue
- Donner les moyens aux enfants et aux familles de s'approprier et de gérer les écrans selon les âges
- Avoir des repères pour le bon usage des écrans.

Déroulement de l'action :

15 octobre 2019

Ateliers parents : De 9h à 9h50 à l'école Résidence 7 rue du Maréchal Joffre 02300 CHAUNY

Ateliers en école :

Ecole de la Résidence

De 10h à 11h30 : CM1/CM2 enseignante Mme LAMBERT

Ecole CADET

De 13h30 à 15h00 : CM1/ CM2 enseignante Mme MARCOS

De 15h00 à 16h15 : CM2 enseignante Mme VANDERMEERSH

17 octobre 2019

Ateliers en école :

Ecole de la Résidence

De 10h à 11h30 : CM1/CM2 avec enseignante BONAVENTURE

Ecole Bouilloche

De 13h30 à 15h00 : CE2/CM1/ CM2 enseignante Mme HEL

De 15h00 à 16h15 : CE1/ CE2 enseignante Mme HANQUART

RENCONTRE DEBAT : Ecole Maternelle Les Linières-De 17h30 à 19h30

L'efficacité/impact du projet :

Les objectifs ont-ils été atteints ? oui non

| Objectifs opérationnels visés (3 au maximum) | Objectifs opérationnels réalisés (3 au maximum) |
|---|---|
| Connaître l'impact des écrans selon les âges | Connaître l'impact des écrans selon les âges |
| Reconnaître les usages positifs et négatifs des écrans | Reconnaître les usages positifs et négatifs des écrans |
| Donner les moyens aux enfants et aux familles de s'approprier et de gérer les écrans selon les âges | Donner les moyens aux enfants et aux familles de s'approprier et de gérer les écrans selon les âges |

Le public touché est significatif car la tranche d'âge est bien visée avec des usages des écrans en plein développement.

C'est un âge où les enfants sont plus réceptifs à une sensibilisation de ce type avec une mémorisation à longs termes des éléments qui les ont le plus marqués.

C'est un moment d'échange avec des experts, rarement possible dans la vie d'un enfant.

Durant l'animation la réaction est immédiate : questionnement, inquiétude, partage d'expérience avec les réseaux sociaux et les usages des écrans en général, réceptivité, confidences aussi qui permettent à certains enfants de se libérer des images violentes qu'ils ont pu voir sur un écran.

L'action questionne aussi les encadrants qui ont envie de prolonger le sujet par des débats, parfois même en récréation entre les élèves. Certains parents témoignent que leurs enfants font valoir à posteriori leur droit à l'image en refusant toute captation sans l'accord parental.

Indicateurs :

| Apprivoiser les écrans | femme | Homme | Total |
|---|--------------|--------------|--------------|
| Nombre de bénéficiaires par tranche d'âges | | | |
| 6-11 ans | 86 | 73 | 159 |
| 26-30 ans | 12 | 2 | 14 |
| Nombre de bénéficiaires par quartier | 82 | 77 | 159 |
| QPV | 82 | 73 | 155 |
| Non QPV | 0 | 4 | 4 |

Appréciation générale :

| Forces et potentiels du projet | Faiblesses du projet |
|---|--|
| <p>Actions milieu scolaire :</p> <p>Action efficace grâce à la combinaison de 2 interventions celle du psychologue basé sur les échanges éclairés par les compétences et celles du médiateur qui met les élèves en action avec des retours concrets.</p> <p>Rencontre débats :</p> <p>Nous avons fait évoluer la conférence en rencontre débats avec une sélection de questions issues du jeu Médiasphère de Canopé. Ce qui a permis de nombreux échanges et questions avec les participants.</p> <p>Ces actions sensibilisent aussi les enseignants et responsables éducatifs sur la nécessité d'accompagner les publics sur le bon usage des jeux, écrans et réseaux sociaux.</p> | <p>Pas de faiblesse sur le milieu scolaire</p> <p>La quantité n'est pas au rendez-vous. Il est difficile de faire déplacer les gens sur une thématique comme celle-ci. Les moyens de communication ont pourtant été mis en œuvre par la ville (invitation, flyer, réseaux sociaux...), est-ce qu'on peut les amplifier ?</p> |
| Pistes pour améliorer le projet | |
| <p>Il faudrait intégrer la rencontre débats dans une journée plus générale organisée par les partenaires, les participants se déplaceraient peut-être davantage sur une journée thématique. Canopé mobilisera davantage la communauté éducative autour de la rencontre débats.</p> | |
| Perspectives et évolutions du projet | |
| <i>L'action sera proposée à Tergnier</i> | |

Budget- Dépenses

| Compte | Libellé opération | Financier | Montant |
|----------------------|---------------------------|------------------|-------------------|
| Charges de personnel | Rémunération du personnel | | 2 932,00 € |
| TOTAL | | | 2 932,00 € |

Budget- Recette

| Compte | Libellé opération | Financier | Montant |
|----------------------------|--------------------------|------------------|-------------------|
| Subventions d'exploitation | Subvention obtenue | CGET | 1 450,00 € |
| Subventions d'exploitation | Subvention obtenue | Ville de CHAUNY | 1 450,00 € |
| Reprise sur amortissement | Fonds propres | | 32,00 € |
| TOTAL | | | 2 932,00 € |

PILIER : COHESION SOCIALE

ANPS- Accès personnalisé aux soins et à la santé

Action nouvelle ou reconduction : Reconduction
Territoire : Chauny- Tergnier-La Fère

DESCRIPTION

Objectif de l'action :

➤ Action transversale permettant d'amener les personnes en situation de précarité, en particulier des quartiers prioritaires de La Résidence (CHAUNY), Roosevelt (TERGNIER), de l'Artilleur (LA FERRE) à être actrices de leur santé, dans le cadre d'un accompagnement personnalisé ; Favoriser l'accès aux soins et leur prise en charge dans une démarche partenariale ; Sensibiliser à la prévention et aux dépistages.

Déroulement de l'action :

1ère étape

L'infirmière accompagnatrice intervient après :

- Un appel téléphonique d'un partenaire réclamant de l'aide pour une personne ;
- Un appel spontané d'une personne (bénéficiaire de l'action) ;
- Une visite de structure (demande spontanée ou repérage de personne en difficulté). ;
- Repérage d'un membre de la famille, voisin ou ami présent, (ou dans la discussion) lors d'un rendez-vous avec le bénéficiaire.

2ème étape :

Une prise de contact est réalisée dans un premier temps avec l'intéressé(e) et un premier rendez-vous est arrêté.

3ème étape :

Le jour du rendez-vous :

- L'infirmière écoute la personne et prend en compte la demande du bénéficiaire ;
- L'infirmière tente de faire émerger les problématiques sous-jacentes non exprimées ;
- Cerne la ou les problématiques afin de mieux gérer et orienter ;
- Une évaluation de la situation du bénéficiaire est faite : diagnostic de la situation et des besoins (CMU, MDPH, aide sociale, mutuelle...), les rendez-vous, les contacts (médecin traitant, spécialistes, structures...) sont pris avec le bénéficiaire, un calendrier de rendez-vous est établi ainsi que pour les accompagnements physiques (selon les demandes et les besoins).

4ème étape :

Après le 1er rendez-vous l'infirmière informe le référent en charge du bénéficiaire dans la structure partenaire :

- De la prise en charge (ou non) de ce dernier ;
- Des démarches administratives entreprises et en cours ;
- Des rendez-vous pris, les orientations faites ;
- De l'accompagnement physique prévu.

Le secret professionnel est bien entendu préservé, comme l'exige la déontologie de tous professionnels paramédicaux.

5ème étape :

Le suivi du bénéficiaire :

- Les accompagnements se réalisent au domicile de la personne, ou dans un bureau des partenaires.
- Selon et devant les difficultés rencontrées, un accompagnement dans la démarche de soins est réalisé (prise de rendez-vous par téléphone et/ou accompagnement à un ou plusieurs rendez-vous si besoin).
- Les rendez-vous et contacts téléphoniques avec l'infirmière, et/ou avec le partenaire peuvent être fréquents en début d'accompagnement (plusieurs par semaine).

- Afin de savoir si l'accès aux soins est effectif, un soutien par relance téléphonique et/ou par entretien physique est réalisé, ce qui permet d'établir un état des lieux des démarches entreprises par le bénéficiaire.
- Dans le cas où cet accès aux soins n'est pas palpable, une prise de rendez-vous est à nouveau proposée avec un accompagnement physique si besoin.
- Dans tous les cas, de multiples relances auprès des bénéficiaires sont faites au fur et à mesure et ensuite à un rythme régulier.

Le suivi avec les partenaires :

- Les transmissions régulières sont mises en place : d'évolution, de difficultés, d'organisation du suivi de l'accompagnement.
- Pour les situations « difficiles », des réunions de synthèse et ou des rendez-vous avec le bénéficiaire et les partenaires ont lieu régulièrement.

L'efficacité/impact du projet :

Les objectifs ont-ils été atteints ? oui non

| Forces et potentiels du projet | Faiblesses du projet |
|---|--|
| <p style="text-align: center;">Pour les bénéficiaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité et écoute d'une professionnelle de la santé. - Orientation, information, soutien individuel et accompagnement physique. - Déplacements au domicile de la personne. - Information et orientation vers un professionnel en adéquation avec la problématique. - Aide à la prise de conscience - Aide à la mobilité - Prise en charge sans condition et gratuite <p style="text-align: center;">Pour l'infirmière accompagnatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Implication du partenariat - Possibilité de réaliser des entretiens individuels dans les structures partenaires - Action identifiée sur le terrain favorisant le recrutement des bénéficiaires. | <ul style="list-style-type: none"> - Manque de solutions pour certaines problématiques notamment le coût d'une consultation chez une diététicienne, psychologue (attente trop longue au CMP)... - Avance des frais médicaux pour les personnes sans CMU. - Attente de plus en plus longue pour des consultations chez des spécialistes. - Difficulté de prises en charge des addictions compte- tenu du risque important de rechute, manque de motivation. |
| Pistes pour améliorer le projet | |
| Augmenter le pourcentage du public issu des quartiers prioritaires | |
| Perspectives et évolutions du projet | |
| Poursuite de l'action sous réserve de financements suffisants. | |

Indicateurs :

| Accès personnalisé aux soins et à la santé | femme | Homme | Total |
|--|--------------|--------------|--------------|
| <i>Nombre de bénéficiaires par CSP</i> | 15 | 25 | 40 |
| Salariés | 2 | 6 | 8 |
| Sans activité | 6 | 5 | 11 |
| Bénéficiaires du RSA | 6 | 8 | 14 |
| Demandeurs d'emploi | 0 | 3 | 3 |
| Retraités | 0 | 3 | 3 |
| Scolarisés | 1 | 0 | 1 |
| <i>Nombre de bénéficiaires par quartier</i> | 15 | 25 | 40 |
| QPV | 3 | 2 | 5 |
| Non QPV | 12 | 23 | 35 |

Budget- Dépenses

| Compte | Libellé opération | Financier | Montant |
|------------------------------------|---------------------------------------|------------------|--------------------|
| Achats | Matières et fournitures | | 75,00 € |
| Services extérieurs | Assurance et documentation... | | 199,00 € |
| Autres services extérieurs | Déplacement, mission | | 403,00 € |
| Impôts et taxes | | | 714,00 € |
| Charges de personnel | rémunération et charges de personnels | | 11 486,00 € |
| Autres charges et gestion courante | | | 1 723,00 € |
| TOTAL | | | 14 600,00 € |

Budget- Recettes

| Compte | Libellé opération | Financier | Montant |
|----------------------------|--------------------------|-------------------|--------------------|
| Subventions d'exploitation | Subvention obtenue | CGET | 10 000,00 € |
| Subventions d'exploitation | Subvention obtenue | ARS | 3 500,00 € |
| Subventions d'exploitation | Subvention obtenue | Conseil Régional | 9 145,00 € |
| Subventions d'exploitation | Subvention obtenue | Ville de CHAUNY | 4 000,00 € |
| Subventions d'exploitation | Subvention obtenue | Ville de TERGNIER | 2 500,00 € |
| Subventions d'exploitation | Subvention obtenue | Ville de LA FERRE | 500,00 € |
| TOTAL | | | 29 645,00 € |

C'est un bilan intermédiaire établi sur les trois quartiers prioritaires.

PILIER : COHESION SOCIALE

Cij de l'Aisne- Les risques auditifs

Action nouvelle ou reconduction : Nouvelle
Territoire : Chauny

DESCRIPTION

Objectif de l'action :

➤ Favoriser l'adhésion des jeunes au respect de leur capital santé et plus particulièrement sur la thématique des risques auditifs.

Déroulement de l'action :

4 ateliers qui permettent la découverte du système auditif, de conseils pour une bonne écoute et l'histoire de la musique amplifiée. Cette action a été menée en deux temps : une animation le matin au Point Information Jeunesse et l'après- midi à l'accueil de loisirs. Une séance d'animation spécifique au PIJ pour un public d'un organisme de formation venu certains avec des enfants. Le parcours a eu lieu à l'accueil de loisirs pour des enfants âgés de 6 à 13 ans.

L'efficacité/impact du projet :

Les objectifs ont-ils été atteints ? oui non

Dans notre pratique habituelle, nous constatons que le public retient un grand nombre d'informations suite à nos échanges et notre animation interactive. Ici, du fait de l'adaptation du parcours et la volonté des animateurs de faire remplir les fiches sur le volontariat ne nous permet pas d'avoir une vue précise des effets à court terme. Il serait intéressant de revoir le public en 2020 pour évaluer l'impact.

Indicateurs :

| Les risques auditifs | femme | Homme | Total |
|--|--------------|--------------|--------------|
| <i>Nombre de bénéficiaires par tranche d'âges</i> | 47 | 55 | 102 |
| 6-11 ans | 21 | 31 | 52 |
| 12-15 ans | 16 | 22 | 38 |
| 16-17 ans | 1 | 0 | 1 |
| 18-25 ans | 1 | 1 | 2 |
| 26-30 ans | 4 | 0 | 4 |
| 31-60 ans | 4 | 1 | 5 |
| <i>Nombre de bénéficiaires par quartier</i> | 47 | 55 | 102 |
| QPV | 35 | 36 | 71 |
| Non QPV | 12 | 19 | 31 |

Appréciation générale :

| Forces et potentiels du projet | Faiblesses du projet |
|--|---|
| Le public apprend par le jeu et c'est souvent un moyen pour retenir les informations données. Le public est en contact avec des intervenants extérieurs dont des professionnels du son et des passionnés de musique qui donnent plus d'impact. Public varié. | Nécessité de faire remplir les fiches d'évaluation sur place afin de mieux évaluer l'action |
| Perspectives et évolutions du projet | |
| Intervenir auprès du même public sur une courte durée afin de mesurer l'impact | |

Budget- Dépenses

| Compte | Libellé opération | Financier | Montant |
|--------------------------------------|--|-----------|------------|
| Achats | Prestation de services et matières et fournitures | | 541,63 € |
| Services extérieurs | Location, assurance | | 67,02 € |
| Autres services extérieurs | Rémunération intermédiaires, publicité, déplacements | | 514,22 € |
| Charges de personnels | Rémunération du personnel | | 2 890,00 € |
| Autres charges de gestions courantes | | | 367,72 € |
| TOTAL | | | 4 380,59 € |

Budget- Recettes

| Compte | Libellé opération | Financier | Montant |
|----------------------------|--------------------|-----------------------|------------|
| Subventions d'exploitation | Subvention obtenue | CGET | 1 600,00 € |
| Subventions d'exploitation | Subvention obtenue | La Région | 127,00 € |
| Subventions d'exploitation | Subvention obtenue | CD02 | 1 943,59 € |
| Subventions d'exploitation | Subvention obtenue | Autres établissements | 710,00 € |
| TOTAL | | | 4 380,59 € |

PILIER : COHESION SOCIALE

France Victimes 02- Point d'accès au droit CHAUNY- LA FERRE

Action nouvelle ou reconduction : Reconduction
Territoire : Chauny- La Fère

DESCRIPTION

Objectif de l'action :

- Faciliter l'accès au droit par une écoute, la délivrance gratuite d'informations juridiques
- Aider et soutenir les victimes d'infraction pénale (atteintes aux personnes : violences volontaires (notamment violences conjugales et intrafamiliales), agressions sexuelles, harcèlement, homicide..., atteintes aux biens : vol, abus de confiance/escroquerie, dégradation..., accidents de circulation)
- Aider et favoriser le soutien des publics en difficulté et/ou habitant les quartiers prioritaires
- Accueillir, aider et orienter.
- Analyser des situations individuelles qui doivent déboucher sur une orientation et une démarche effectuée par l'intéressé
- Accompagnement (non physique) des personnes pour des démarches administratives en partenariat avec les acteurs de terrain et les institutionnels
- Développer la connaissance et l'information sur les droits, orienter les publics concernés dans les structures les plus appropriées pour faire valoir leurs droits
- De leur permettre d'être conseillé ou accompagné pour l'accomplissement des démarches juridiques et administratives
- De proposer un soutien psychologique aux victimes (aide aux victimes) notamment leur proposer un accompagnement psychologique au procès d'Assises.

Déroulement de l'action :

Sur CHAUNY, une permanence sans rendez-vous tous les mardis et mercredis (sauf le dernier mercredi du mois) de 9 à 12h à l'Espace Services Publics.

Nous accueillons un public hétérogène. Nous apportons une aide pratique et un accompagnement dans leur démarche juridique évitant ainsi l'exclusion de certains publics en difficulté et en leur permettant de faire valoir leur droit. Cet accompagnement a pour but de rendre sur le long terme, la personne plus autonome dans ses futures démarches. On remarque que le nombre des contacts ultérieurs depuis quelques années, à tendance à diminuer, cela signifie deux choses :

- Soit le problème de la personne a été résolu, il n'a donc plus besoin d'aide
- Soit malgré un problème persistant, l'information qui lui a été délivrée lui permet de continuer ses démarches seul.

Les demandes sont de plus en plus complexes nécessitant un suivi technique et contacts ultérieurs avec le public.

L'efficacité/impact du projet :

Les objectifs ont-ils été atteints ? oui non

| Objectifs <u>opérationnels</u> visés (3 au maximum) | Objectifs <u>opérationnels</u> réalisés (3 au maximum) |
|---|--|
| Faciliter l'accès au droit par une écoute, la délivrance gratuite d'informations juridiques | Faciliter l'accès au droit par une écoute, la délivrance gratuite d'informations juridiques |
| Aider et soutenir les victimes | Aider et soutenir les victimes d'infraction pénale (atteinte aux personnes, atteinte aux biens, accidents de circulation...) |
| Accueillir, aider et orienter | Accueillir, aider et orienter les personnes venant nous voir vers les services compétents |

Indicateurs :

| Point d'accès aux droits | femme | Homme | Total |
|---|-----------|-----------|------------|
| Nombre de bénéficiaires par CSP | 70 | 39 | 109 |
| Salariés | 21 | 15 | 36 |
| Sans activité | 24 | 6 | 30 |
| scolarisé | 2 | 5 | 7 |
| Demandeurs d'emploi | 1 | 0 | 1 |
| Retraités | 22 | 13 | 35 |
| Nombre de bénéficiaires par quartier | 70 | 39 | 109 |
| QPV | 29 | 13 | 42 |
| Non QPV | 41 | 26 | 67 |

Appréciation générale :

| Forces et potentiels du projet | Faiblesses du projet |
|---|---|
| Confidentialité, gratuité des entretiens réalisés par un juriste professionnel avec délivrance d'information juridique / soutien psychologique pour les personnes victimes. Lieu d'accueil et d'écoute neutre à l'ESP | Notre action vise à recevoir toutes victimes d'infraction pénale sans distinction. Il nous est obligatoire de recevoir toute personne même si elle n'est pas domiciliée sur Chauny malgré le fait que notre action vise en priorité le quartier politique de la Ville. |
| Pistes pour améliorer le projet | |
| Une meilleure orientation et publicité à destination des habitants du quartier politique de la ville. Continuer de nouer des liens avec les acteurs locaux (acteurs associatifs / structures administratives...) afin de travailler en coordination et de pouvoir aider le public visé le plus efficacement possible. | |
| La permanence de La Fère ne dispose pas d'imprimante/photocopieur, ces outils sont pourtant nécessaires pour la réalisation de courriers et certaines démarches pour le public reçu. | |
| Perspectives et évolutions du projet | |
| Il est en cours de réflexion, en interne, une modification d'une nouvelle organisation de la permanence de CHAUNY. En effet, il serait envisageable de faire une permanence hebdomadaire sur une journée (½ journée sans rendez-vous et l'autre ½ journée sur rendez-vous) afin de satisfaire les demandes du public et fluidifier la permanence. | |

Budget- Dépenses

| Compte | Libellé opération | Financier | Montant |
|----------------------|---------------------------------|-----------|-------------------|
| Charges de personnel | rémunération et charges sociale | | 6 174,00 € |
| Charges indirectes | charges fixes de fonctionnement | | 2 745,00 € |
| TOTAL | | | 8 919,00 € |

Budget- Recettes

| Compte | Libellé opération | Financier | Montant |
|----------------------------|--------------------|-------------------|-------------------|
| Subventions d'exploitation | Subvention obtenue | CGET | 4 000,00 € |
| Subventions d'exploitation | Subvention obtenue | CACTLF | 2 500,00 € |
| Subventions d'exploitation | Subvention obtenue | Ville de CHAUNY | 2 500,00 € |
| Subventions d'exploitation | Subvention obtenue | Ville de la FERRE | 500,00 € |
| TOTAL | | | 9 500,00 € |

S'agissant d'un bilan intermédiaire, l'association n'a pas pu communiquer l'ensemble de ces dépenses pour le moment.

PILIER : COHESION SOCIALE

CIDFF- Point d'Information et Conseil

Action nouvelle ou reconduction : Reconduction
Territoire : Chauny- Tergnier- La Fère

DESCRIPTION

Objectif de l'action :

Le SAVS a pour objectif de soutenir les femmes victimes de violences sexistes en leur offrant un espace d'écoute et de conseil, un accompagnement pluridimensionnel. L'accompagnement proposé est un processus qui se situe dans la durée et permet aux femmes victimes de violences de mobiliser des ressources pour agir. La pluridisciplinarité des professionnel-le-s y intervenant permet, en complémentarité avec les partenaires, de proposer à la fois :

➤ Des informations juridiques, un soutien psychosocial, une aide aux démarches administratives
Ce service innovant complète :

➤ Les permanences juridiques ouvertes à tous dont l'objectif est d'offrir à chacun-e la possibilité d'avoir accès à une information décryptée, de bénéficier d'une orientation adaptée et d'une aide dans l'accomplissement des démarches juridiques.

➤ Les séances de soutien psychologique offertes à toute personne en difficultés. Ce soutien vise à rompre l'isolement et la détresse des bénéficiaires, à renforcer leur capacité à agir. Il vise aussi à apporter aux partenaires, travailleurs sociaux, une aide dans la prise en charge et le suivi des situations qu'ils rencontrent.

Déroulement de l'action :

Sur Chauny, la permanence juridique se déroule 2 fois par mois au Centre Social ainsi que le soutien psychologique

Les permanences juridiques : La juriste informe les personnes sur leurs droits et obligations.

Le soutien psychologique : La psychologue met en place, dans le cadre d'entretiens individuels non directifs, une relation d'aide et de soutien par une écoute neutre et bienveillante.

Elle permet un travail de reconstruction, une reprise de confiance en soi, aide à retrouver la capacité à faire des choix, à prendre des décisions. Elle informe, conseille, oriente.

Accompagnement social et insertion professionnelle

L'efficacité/impact du projet :

Les objectifs ont-ils été atteints ? oui non

| INDICATEURS QUALITATIFS (INDICATEURS DE RESULTAT ET/OU D'IMPACT) | |
|---|--|
| Indicateurs choisis et résultats attendus | Estimation qualitative de l'impact ou du résultat |
| Rythme et contenu proposés sont- ils adaptés- Des besoins non couverts ont- ils émergé ? | Les difficultés rencontrées se trouvent dans la prise en charge des victimes de violences conjugales : l'accompagnement ne peut se matérialiser que sur de l'information juridique lors de l'entretien et éventuellement en dehors de ce temps lorsque le planning le permet, ou par l'aide immédiate aux démarches administratives. |

Indicateurs :

| Point Information Ecoute et Conseil | femme | Homme | Total |
|---|-----------|----------|-----------|
| Nombre de bénéficiaires par CSP | 41 | 2 | 43 |
| Salariés | 16 | 0 | 16 |
| Sans activité | 13 | 1 | 14 |
| Bénéficiaire du RSA | 5 | 0 | 5 |
| Demandeurs d'emploi | 4 | 1 | 5 |
| Retraités | 3 | 0 | 3 |
| Nombre de bénéficiaires par quartier | 41 | 2 | 43 |
| QPV | 1 | 0 | 1 |
| Non QPV | 40 | 2 | 42 |

Sur l'ensemble de la Communauté d'agglomération, l'action a informé 69 personnes. 76 entretiens ont été menés sur l'ensemble de nos permanences (136 rdv positionnés).

Appréciation générale :

| Forces et potentiels du projet | Faiblesses du projet |
|--|---|
| <p>La force du projet est de proposer une réponse aux différentes problématiques que peuvent rencontrer les personnes dans leur vie de tous les jours et qui freinent leur insertion et leur évolution.</p> <p>Les points forts :</p> <ul style="list-style-type: none">- La complémentarité des compétences proposées (juridique et psychologique)- Le partenariat mis en place avec les intervenants sur le territoire,- la possibilité de venir sans rdv au niveau juridique, ce qui peut permettre aux personnes d'obtenir une réponse rapide. | <p>Les principales difficultés sont de permettre au public d'arriver jusqu'à nous, et qu'elles soient disponibles sur le créneau de notre permanence.</p> |
| Pistes pour améliorer le projet | |
| ✓ Proposer les informations collectives sur des groupes constitués | |

Budget- Dépenses

| Compte | Libellé opération | Financier | Montant |
|----------------------------|---------------------------------|-----------|-------------------|
| Autres services extérieurs | déplacement et missions | | 468,00 € |
| Charges de personnel | rémunération et charges sociale | | 4 192,00 € |
| Charges indirectes | charges fixes de fonctionnement | | 2 400,00 € |
| TOTAL | | | 7 060,00 € |

Budget- Recettes

| Compte | Libellé opération | Financier | Montant |
|---|-----------------------|-------------------------------|--------------------|
| Ventes de produits finis, prestations de services | FRCIDFF CPOM REGIONAL | | 400,00 € |
| Subventions d'exploitation | Subvention obtenue | CGET | 4 000,00 € |
| Subventions d'exploitation | Subvention obtenue | FIPD | 5 950,00 € |
| Subventions d'exploitation | Subvention obtenue | Ville de CHAUNY | 2 000,00 € |
| Subventions d'exploitation | Subvention obtenue | Ville de TERGNIER et LA FERRE | 2 500,00 € |
| TOTAL | | | 14 850,00 € |

Bilan financier intermédiaire établi sur les trois quartiers prioritaires.

PILIER : EMPLOI

CFP02- Mobilisé pour mon insertion

Action nouvelle ou reconduction : Reconduction
Territoire : Chauny

DESCRIPTION

Objectif de l'action :

L'action a pour objectifs de :

- Mobiliser vers l'emploi les publics :
 - rencontrant des problèmes personnels de différentes natures (santé, handicap de toute nature, surendettement, hébergement, contraintes familiales ...), constituant des éléments bloquants pour la construction du projet professionnel et pour la recherche d'emploi,
 - Ayant besoin d'une prise en charge spécifique et personnalisée pour lever les freins à l'emploi,
 - ayant ou non un projet en adéquation avec le marché.
 - Suivre les publics en difficulté, mobiliser les savoir-faire, les services des partenaires existants localement et adaptés à chaque problématique :
 - en identifiant d'une part les freins et d'autre part les partenaires en mesure de les lever,
 - en remobilisant vers l'emploi secteur marchand et secteur non marchand.
 - Ouvrir sur un projet d'intégrer un chantier d'insertion ou d'une entrée en formation qualifiante.
 - Proposer cette action aux candidats qui n'ont pas été acceptés lors de sélections de chantier d'insertion ou de formation. En effet, on constate lors de la sélection que ces candidats ont besoin d'une étape intermédiaire qui les prépare à renouveler leur candidature en s'enrichissant des thématiques abordées au cours de l'action.

Déroulement de l'action :

Le public est orienté par les partenaires sociaux (pôle emploi et l'UTAS). Ce dernier est reçu par un conseiller, nous faisons le point sur sa situation et si les modalités de fonctionnement et le contenu de la prestation correspondent aux attentes et besoins du bénéficiaire, nous validons l'intégration sur l'action. Un retour est fait aux prescripteurs.

Les stagiaires sont rencontrés une fois par semaine en respectant une alternance groupe et individuel. Les phases de groupe permettent de traiter de sujets plus généralistes et de mettre en place des ateliers thématiques. Les phases individuelles permettent au stagiaire de traiter une ou des problématiques personnelles qui présentent un ou plusieurs freins de retour à l'emploi ou à l'entrée en formation.

Tous les trois mois, un bilan est fait en présence des partenaires ce qui permet de nouveaux objectifs à atteindre.

L'efficacité/impact du projet :

Les objectifs ont-ils été atteints ? oui non

Grâce au co- financement avec le Conseil Départemental, l'action a permis de recevoir 17 personnes.
Résultats de l'action :

- Immersions en entreprise : 5 personnes (animatrice auprès d'enfants, cuisinière en restauration traditionnelle, infirmière libérale, ouvrier paysager, vendeuse en prêt à porter).
- 2 sorties chantier d'insertion
- 1 sortie formation qualifiante
- 1 sortie emploi de droit commun
- 2 sorties emploi intérimaire (mission de plus de 3 mois)
- 3 sorties sans solution

Indicateurs :

| Mobilisé pour mon insertion professionnelle | femme | Homme | Total |
|---|-----------|----------|-----------|
| Nombre de bénéficiaires par CSP | 15 | 2 | 17 |
| Bénéficiaire du RSA | 15 | 2 | 17 |
| Nombre de bénéficiaires par quartier | 15 | 2 | 17 |
| QPV | 9 | 0 | 9 |
| Non QPV | 6 | 2 | 8 |

Sur les 17 personnes : 3 sont issues de Tergnier.

Appréciation générale :

| Forces et potentiels du projet | Faiblesses du projet |
|--|----------------------|
| Ce projet s'inscrit dans la poursuite d'une action mise en place avec le département et sur lequel un réel besoin est identifié. Nous n'avons donc pas eu de difficultés à intégrer le public. Grâce aux partenariats mis en place avec les acteurs de terrain, l'action n'est qu'une étape pour ensuite intégrer les dispositifs de droit commun du conseil régional. | |
| Pistes pour améliorer le projet | |
| En 2020, chaque mois et en parallèle des présences hebdomadaires, seront mis en place des ateliers « Apprendre à apprendre ». Ces ateliers seront assurés par un animateur référencié permettant une autre forme d'expression des bénéficiaires. | |
| Perspectives et évolutions du projet | |
| Atelier apprendre à apprendre cité ci-dessus. | |

Budget- Dépenses

| Compte | Libellé opération | Financier | Montant |
|---------------------------------|---|-----------|--------------------|
| Achats | Achat matières et fournitures | | 286,00 € |
| Services extérieurs | Location, entretien, réparation et assurance | | 2 440,00 € |
| Autres services extérieurs | Publicité, déplacements et services bancaires | | 1 135,00 € |
| Impôts et taxes | | | 848,00 € |
| Charges de personnel | rémunération et charges sociales | | 10 262,00 € |
| Dotation aux amortissements | | | 1 477,00 € |
| Charges fixes de fonctionnement | | | 2 176,00 € |
| TOTAL | | | 18 624,00 € |

Budget- Recettes

| Compte | Libellé opération | Financier | Montant |
|---|--------------------|-----------|--------------------|
| Vente de produits finis, marchandises,, | | | 10 361,00 € |
| Subventions d'exploitation | Subvention obtenue | CGET | 8 000,00 € |
| Subventions d'exploitation | Subvention obtenue | CActctf | 4 800,00 € |
| TOTAL | | | 23 161,00 € |

S'agissant d'un bilan intermédiaire, l'association n'a pas pu communiquer l'ensemble de ces dépenses pour le moment.

PILIER : EMPLOI

OSC- Le numérique et l'emploi

Action nouvelle ou reconduction : Reconduction
Territoire : Chauny

DESCRIPTION

Objectif de l'action :

- Lutter contre la fracture numérique :
 - Réduire les inégalités d'accès à l'information, à la connaissance et aux réseaux
 - Réduire les inégalités sociales et générationnelles
- Renforcer l'accès à l'emploi :
 - Connaître et utiliser les moyens de communication pour la recherche d'emploi
 - Approfondir l'outil informatique et ses applications devenus incontournables dans la plupart des emplois.

Déroulement de l'action :

LE NUMÉRIQUE ET L'EMPLOI Multi objectifs avec un point commun : le numérique
Généralités :

Entrée-sortie permanente - Besoins et objectifs choisis et/ou conseillés - Acquis évalués et pris en compte - Aide et/ou apprentissage individualisé - 6 personnes au maximum - 1 animatrice très expérimentée pour 6 personnes maximum - Objets connectés personnels ou fournis par la structure - 34 semaines, 3 journées de 3h chacune - Publicité de l'action à domicile, journaux, lieux publics, ...
Objectifs stratégiques 1-Lutter contre la fracture numérique. Suivant les besoins et à la demande - Manipulations de base (clavier, souris...) pour l'initiation au traitement de texte avec des applications basiques (CV, lettre de motivation....) - Manipulations spécifiques - Smartphone (Paramétrage, téléchargement,...) - Tablette (idem) - Ordinateur Win 10 ou personnel Win7 ou 8/10 - Internet et messagerie électronique - Principe - Utilisation avec cas concrets comme recherche d'un emploi sur le site de Pôle emploi. Gestion de budget avec logiciel simple - Appareil photo : réglages, copie sur objets connectés et envoi par courriel 2-Renforcer l'accès à l'emploi. Initier et former à l'emploi - Initiation Module de 15h permettant par exemple d'élaborer un CV en toute autonomie. Délivrance d'un Certificat d'initiation à l'informatique - Internet Module de 15h permettant, par exemple, l'autonomie dans la recherche d'un emploi (sites Pôle emploi, sites spécialisés et d'entreprises) ; Délivrance d'un Certificat de navigation et de communication -Bureautique Module de 150h maximum incluant les modules précédents et tout ou partie de Microsoft Office ou Open Office. Délivrance du Passeport de Compétence Informatique Européen -PCIE- ou le B2i Adulte ou certificat suivant les acquis.

L'efficacité/impact du projet :

Les objectifs ont-ils été atteints ? oui non

- Prise en main et/ou amélioration de l'utilisation quotidienne de tous les outils numériques
- Amélioration des compétences de base et approfondissement de l'outil informatique nécessaire pour trouver du travail. (Site Pôle Emploi, sites divers de recherche, certificats pour étoffer le CV, ...)

Indicateurs :

| Le numérique et l'emploi | femme | Homme | Total |
|---|-----------|-----------|-----------|
| Nombre de bénéficiaires par CSP | 15 | 23 | 38 |
| Bénéficiaire du RSA | 6 | 5 | 11 |
| Demandeurs d'emploi | 9 | 18 | 27 |
| Nombre de bénéficiaires par quartier | 15 | 23 | 38 |
| QPV | 7 | 7 | 14 |
| Non QPV | 8 | 16 | 24 |

Public en grande majorité envoyé par Pôle Emploi et résidant dans le quartier QPV de Chauny. Plus de femmes que d'hommes en général mais plus d'hommes envoyés par Pôle Emploi. Une majorité demandeurs d'emploi et ~¼ au RSA.

Appréciation générale :

| Forces et potentiels du projet | Faiblesses du projet |
|--|----------------------|
| <ul style="list-style-type: none">- Accueil- Matériel performant- Compétences des animatrices et bénévoles- Numérique indispensable de nos jours | |
| Pistes pour améliorer le projet | |
| Recherche d'autres contacts avec la population visée | |
| Perspectives et évolutions du projet | |
| Les ateliers « Pôle Emploi » dans nos locaux ont permis une bonne fréquentation et devraient permettre en 2020 d'augmenter les objectifs 2019 <u>Evolution</u> : Renouvellement de l'action en 2020 | |

Budget- Dépenses

| Compte | Libellé opération | Financier | Montant |
|----------------------------|---|-----------|--------------------|
| Achats | Matière et fourniture | | 200,00 € |
| Services extérieurs | Entretien, réparation et assurance | | 895,00 € |
| Autres services extérieurs | Rémunération, Publicité, déplacements et services bancaires | | 295,00 € |
| Charges de personnel | rémunération et charges sociales | | 12 210,00 € |
| TOTAL | | | 13 600,00 € |

Budget- Recettes

| Compte | Libellé opération | Financier | Montant |
|-------------------------------------|--------------------|------------------|--------------------|
| Subventions d'exploitation | Subvention obtenue | CGET | 2 500,00 € |
| Subventions d'exploitation | Subvention obtenue | CActif | 5 000,00 € |
| Subventions d'exploitation | Subvention obtenue | Conseil régional | 5 000,00 € |
| Autres produits de gestion courante | Auto financement | | 1 100,00 € |
| TOTAL | | | 13 600,00 € |

Maison de l'Emploi et de la Formation- Plate forme mobilité

Action nouvelle ou reconduction : Nouvelle

Territoire : Chauny- Tergnier- La Fère

DESCRIPTION

Objectif de l'action :

- Permettre aux personnes en recherche d'emploi ou inscrits dans un parcours d'insertion, d'accéder à une solution de mobilité autonome et pérenne, adaptée à ses besoins et attentes.
- Constituer un levier pour favoriser l'insertion professionnelle et sociale en proposant des solutions d'ordre physique, économique, cognitif ou culturel d'acquérir une mobilité autonome.
- Mettre en place une offre matérielle de services de transport notamment pour permettre aux bénéficiaires d'élargir leur potentiel de recherche d'emploi.

Déroulement de l'action :

1) L'accompagnement à la mobilité

L'objectif général de l'accompagnement mobilité est "permettre à la personne de trouver une solution de mobilité autonome et durable".

Ses objectifs opérationnels peuvent consister à :

- aider la personne dans l'organisation du plan d'action mobilité issu du diagnostic individuel
- suivre ses actions mobilité dans un souci de continuité et de cohérence avec le projet

Socio professionnel

- l'aider à adapter les démarches en fonction des capacités et de la situation de la personne
- valider avec elle un ou des modes de déplacement(s) pérenne(s) adapté(s) aux besoins

Cet accompagnement intervient suite au diagnostic individuel mobilité.

Il peut se dérouler dans le temps, avec une durée moyenne de 6 mois, composé d'entretiens individuels, de formations collectives, de mises en situation réelle. Selon les difficultés et les capacités des usagers, ils leur apprennent à lire un plan, à se déplacer dans une ville, à utiliser les modes de transports (bus, train, covoiturage, vélo), à organiser un itinéraire sur Internet.

Le conseil en mobilité peut se dérouler de façon individuelle et/ou collective.

Dans sa dimension individuelle, il s'agit d'assurer le suivi du projet mobilité élaboré à la suite de la phase de diagnostic. Ce suivi doit permettre de maintenir le participant dans la démarche de changement en matière de mobilité et de tenter que les déplacements entravent de moins en moins le projet professionnel.

Dans sa dimension collective, le conseil en mobilité se traduit par un premier atelier collectif appelé « mobilité en action » où il s'agit d'apporter un premier niveau d'information quant aux moyens de transport existants, aux principales tarifications et aides qui y sont associées. Le conseil en mobilité prend ensuite la forme de visites découvertes thématiques permettant aux participants de découvrir des moyens de transport qu'ils n'utilisent pas habituellement. L'objet des visites découvertes est d'accompagner un groupe de personnes vers une première utilisation d'un moyen de transport inconnu pour elles jusqu'alors et leur donner envie de le réutiliser par la suite.

2) L'atelier Permis ou atelier précode :

Dans le cas d'une demande d'aide à la préparation du permis de conduire, trois grands types de demandes apparaissent :

1. la personne dispose des capacités à se préparer en auto école traditionnelle, elle a besoin d'une aide financière, une recherche sur les possibilités de financement adaptées à la situation sera effectuée notamment sur le droit commun,
2. la personne dispose des capacités à se préparer en auto école traditionnelle mais elle peut rencontrer des difficultés à se mobiliser dans le temps : nous pouvons l'accompagner durant son parcours en auto école traditionnelle en couplant avec les ateliers collectifs proposés,
3. la personne a besoin d'un apprentissage et/ou d'un accompagnement renforcé. Des freins interfèrent dans cet apprentissage :

- Manque de confiance en soi, difficulté dans le lien social entraînant une difficulté dans les séances de groupe de l'auto-école,
- Gymnastique intellectuelle perdue (qui leur laisse à penser qu'ils ne sont plus capables d'apprentissage),
- Parfois, situation d'illettrisme (d'en tous les cas, difficultés dues à une pauvreté de vocabulaire).
- Ces problèmes, d'ordre psychosocial, entraînent un retrait ou un arrêt rapide des visites à l'auto-école.

Ces deux ateliers, soit prépa code, soit préparation évaluation conduite pourront mêler phases collectives et individuelles.

3) Un parc mobilité :

Il s'agira de proposer une solution au bénéficiaire la plus appropriée par rapport à l'opportunité qui se présente à lui en matière d'emploi et/ou d'entretien d'embauche ou d'une formation qualifiante. Ce parc sera constitué de véhicules normaux, véhicules sans permis, et des solutions de deux roues.

Les objectifs Mettre à disposition un véhicule à la location à prix modeste pour des salariés ou des demandeurs d'emploi en vue de se rendre au travail ou à un entretien de recrutement lorsque le lieu est non desservi par les transports ou les horaires ne correspondent pas. Donner le moyen d'être mobile sur 30 kilomètres de TERGNIER. Développer l'autonomie par l'apprentissage de la mobilité et la levée des freins psychologiques, financiers et environnementaux en accompagnant la personne dans sa globalité. Il s'agira donc de favoriser la mobilité géographique des participants dans le cadre de leur insertion professionnelle par la mise à disposition d'un véhicule le plus adapté en fonction des besoins.

L'efficacité/impact du projet :

Les objectifs ont-ils été atteints ? oui non

Les différents pôles de la plate forme sont opérationnels depuis septembre 2019 :

- Pôle information et accompagnement à la mobilité
- Pôle apprentissage du code et préparation à la conduite
- Parc mobilité avec possibilités de locations de véhicule

A ce jour, la plate forme est opérationnelle depuis mi septembre, les prescriptions émanent de différents partenaires : pôle emploi, l'UTAS, service mission locale. Tous les ateliers sont opérationnels et accueillent des bénéficiaires.

Indicateurs :

| Plate forme mobilité | femme | Homme | Total |
|--|--------------|--------------|--------------|
| <i>Nombre de bénéficiaires par CSP</i> | 4 | 1 | 5 |
| Bénéficiaire du RSA | 1 | 0 | 1 |
| Demandeurs d'emploi | 3 | 1 | 4 |
| <i>Nombre de bénéficiaires par quartier</i> | 4 | 1 | 5 |
| QPV | 1 | 0 | 1 |
| Non QPV | 3 | 1 | 4 |

22 personnes sur l'ensemble des quartiers prioritaires du territoire

Appréciation générale :

| Forces et potentiels du projet | Faiblesses du projet |
|---|--|
| Véritables besoins, c'est une thématique essentielle afin d'acquérir une autonomie. | Différents co financements pour boucler le budget avec un calendrier différent selon le financeur ce qui ne facilite pas la mise en œuvre. |
| Pistes pour améliorer le projet | |
| - Conférence des financeurs | |

Budget- Dépenses

| Compte | Libellé opération | Financeur | Montant |
|---------------------------------|--------------------------|-----------|--------------------|
| Achats | Prestations de services | | 6 500,00 € |
| Autres services extérieurs | Déplacements et missions | | 580,00 € |
| Charges de personnels | Rémunérations | | 24 584,00 € |
| Dotations aux amortissements | | | 5 278,00 € |
| Charges fixes de fonctionnement | | | 1 166,00 € |
| Autres | | | 4 600,00 € |
| TOTAL | | | 42 708,00 € |

Budget- Recettes

| Compte | Libellé opération | Financeur | Montant |
|----------------------------|--------------------|-------------|--------------------|
| Subventions d'exploitation | Subvention obtenue | CGET | 7 500,00 € |
| Subventions d'exploitation | Subvention obtenue | FNADT | 11 167,00 € |
| Subventions d'exploitation | Subvention obtenue | CD02 | 12 500,00 € |
| Subventions d'exploitation | Subvention obtenue | EPCI-CACtLf | 15 000,00 € |
| TOTAL | | | 46 167,00 € |

Le bilan financier est un bilan intermédiaire établi sur les 3 territoires.

PILIER : EMPLOI

La Ville de CHAUNY- Aide au permis de conduire

Action nouvelle ou reconduction : Reconduction
Territoire : Chauny

DESCRIPTION

Objectif de l'action :

- Favoriser la citoyenneté à travers des actions de solidarité sur le territoire
- Favoriser la mobilité afin de faciliter l'accès à l'emploi, la formation, l'autonomie
- Sensibiliser les jeunes au montage de projet

Déroulement de l'action :

Dans un premier temps, Il était demandé au jeune de constitué un dossier dans lequel il présentait son action citoyenne et sa motivation pour l'obtention de son permis de conduire. Une fiche mission était à remplir par l'association qui s'engageait à prendre le jeune si le dossier était retenu par la commission d'attribution. Trois commissions dans l'année ont été mises en place. Il s'agissait d'un entretien avec un jury. Elle était composée d'un élu, d'un technicien et d'un membre du milieu associatif. Une fois le dossier retenu, il y a eu lieu à un premier versement à l'auto- école puis le deuxième une fois l'action citoyenne achevée. D'après le retour des associations, les jeunes se sont investis pleinement.

L'efficacité/impact du projet :

Les objectifs ont-ils été atteints ? oui non

A moyen terme : Les jeunes ont pu découvrir à travers ce projet le bénévolat, la vie associative. Cet aide au permis est un tremplin pour les demandeurs d'emploi dans leur projet professionnel (Auxiliaire de vie, agent de sécurité) et un commencement pour les jeunes étudiants (stages en entreprise, apprentissage).

A long terme : Devenir autonome et mobile. Devenir bénévole dans une association.

1 jeune a obtenu son permis
3 jeunes le code
2 sont en préparation code

Indicateurs :

| Aide au permis de conduire | femme | Homme | Total |
|---|----------|----------|----------|
| Nombre de bénéficiaires par CSP | 3 | 3 | 6 |
| Scolarisés | 1 | 1 | 2 |
| Demandeurs d'emploi | 2 | 2 | 4 |
| Nombre de bénéficiaires par quartier | 3 | 3 | 6 |
| QPV | 2 | 2 | 4 |
| Non QPV | 1 | 1 | 2 |

Appréciation générale :

| Forces et potentiels du projet | Faiblesses du projet |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">- Démarches citoyenne auprès des associations locales.- Amélioration de l'accès à l'emploi.- Rendre le jeune autonome dans sa vie professionnelle.- S'initier à l'écriture d'une lettre de motivation- Participation active des associations dans le projet.- Prise de parole pour l'entretien | <ul style="list-style-type: none">- Difficulté dans l'écriture du dossier : lettre de motivation au permis ainsi que de l'action citoyenne.- Peu de retour de dossiers. |
| Perspectives et évolutions du projet | |
| Le projet est abandonné dans le cadre de la politique de la Ville mais perdure au Point Information Jeunesse sur l'ensemble des jeunes de la Ville de CHAUNY. | |

Budget- Dépenses

| Compte | Libellé opération | Financier | Montant |
|----------------------|--------------------------------------|-----------|-------------------|
| Services extérieurs | Auto écoles | | 2 400,00 € |
| Charges de personnel | rémunération et charges de personnel | | 1 000,00 € |
| TOTAL | | | 3 400,00 € |

Budget- Recettes

| Compte | Libellé opération | Financier | Montant |
|----------------------------|--------------------|-----------------|-------------------|
| Subventions d'exploitation | Fonds propres | Ville de CHAUNY | 2 000,00 € |
| Subventions d'exploitation | Subvention obtenue | CGET | 1 400,00 € |
| TOTAL | | | 3 400,00 € |

PILIER : EMPLOI

Positive Planète- Quartiers d'avenir

Action nouvelle ou reconduction : Reconduction
Territoire : Chauny-Tergnier- La Fère

DESCRIPTION

Objectif de l'action :

- Contribuer à l'émergence de la création d'entreprises comme une réelle solution pour remédier au chômage dans les quartiers,
- Favoriser l'insertion professionnelle des publics éloignés de l'emploi,
- Promouvoir les entrepreneurs et la création d'entreprises dans les QPV comme une solution alternative au salariat et faire connaître notre offre d'accompagnement gratuite, individualisée et sans limite de temps.

Déroulement de l'action :

Nous avons mis en place des actions de promotion pour l'entrepreneuriat, qui permettent « d'aller chercher » les habitants des QPV pour les motiver et leur redonner confiance en leurs capacités. Ces événements visant à promouvoir l'esprit et l'envie d'entreprendre sont organisés où se trouve le public visé pour avoir un impact maximal et toucher le plus de personnes possible.

Exemple :

- 2 forums création d'entreprises l'un à Chauny et l'autre sur Tergnier
- Des permanences régulières dans les locaux du Point Information Jeunesse (PIJ)
- Une information collective au sein du PIJ
- 2 opérations kiosques : Tergnier et Chauny

L'efficacité/impact du projet :

Les objectifs ont-ils été atteints ? oui non

| INDICATEURS QUALITATIFS (INDICATEURS DE RESULTAT ET/OU D'IMPACT | |
|---|--|
| Indicateurs choisis et résultats attendus | Estimation qualitative de l'impact ou du résultat |
| Evaluation de la qualité des services fournis | 40% du bouche à oreille : cela signifie que les personnes qui nous connaissent nous recommandent et sont des prescripteurs aussi importants que pôle emploi. |
| Mesures de pérennité des entreprises créées | 69% |
| Etude et impact de l'action | Taux d'insertion professionnelle de 87% : des chefs d'entreprises toujours en exercice, 20% des personnes accompagnées sont retournées à l'emploi salarié. |

Indicateurs :

| Quartiers d'avenir | femme | Homme | Total |
|---|----------|----------|----------|
| Nombre de bénéficiaires par CSP | 5 | 2 | 7 |
| Salariés | 1 | 0 | 1 |
| Sans activité | 1 | 0 | 1 |
| Demandeurs d'emploi | 3 | 2 | 5 |
| Nombre de bénéficiaires par quartier | 6 | 1 | 7 |
| QPV | 2 | 0 | 2 |
| Non QPV | 4 | 1 | 5 |

15 personnes suivies sur les 3 territoires.

Il est de plus en plus difficile de mobiliser les personnes sur des évènements type « forum » ou information collective. En effet, le nombre de bénéficiaires des évènements de sensibilisation organisés dans les quartiers, est inférieur à nos attentes. En 2020, d'autres orientations comme des informations collectives dans les formations professionnelles (organismes, lycées...) seront organisées.

Budget- Dépenses

| Compte | Libellé opération | Financier | Montant |
|------------------------------|--|-----------|--------------------|
| Achats | prestations de services et fournitures | | 200,00 € |
| Services extérieurs | Autres frais divers | | 366,00 € |
| Autres services extérieurs | Publicité et déplacements | | 1 000,00 € |
| Impôts et taxes | | | 295,00 € |
| Charges du personnel | Rémunération du personnel | | 11 671,00 € |
| Dotations aux amortissements | | | 54,00 € |
| TOTAL | | | 13 586,00 € |

Budget- Recettes

| Compte | Libellé opération | Financier | Montant |
|----------------------------|--------------------|-----------|--------------------|
| Subventions d'exploitation | Subvention obtenue | CGET | 3 000,00 € |
| Subventions d'exploitation | Subvention obtenue | Région | 2 000,00 € |
| Subventions d'exploitation | Subvention obtenue | CDC | 5 586,00 € |
| Subventions d'exploitation | Subvention obtenue | catctlf | 2 000,00 € |
| Reprise sur amortissement | Fonds propres | | 1 000,00 € |
| TOTAL | | | 13 586,00 € |

Le bilan financier est établi sur les trois quartiers prioritaires.

PILIER : EMPLOI***Pass' à l'acte- Renforcer l'emploi dans les quartiers***

Action nouvelle ou reconduction : Nouvelle
Territoire : Chauny-Tergnier

DESCRIPTION**Objectif de l'action :**

Pour une meilleure maîtrise de soi face à la prise de parole. Vers un savoir être.

Déroulement de l'action :

Grâce aux contacts de Mme GUYOT, référent politique de la Ville sur Chauny, nous avons travaillé avec Mme DEBUIRE, formatrice à Avenir Développement Formation. Le groupe était constitué de 9 femmes bénéficiaires du RSA. Les interventions se déroulées à l'Espace Associatif sur 36 heures.

L'efficacité/impact du projet :

Les objectifs ont-ils été atteints ? oui non

| INDICATEURS QUALITATIFS (INDICATEURS DE RESULTAT ET/OU D'IMPACT | |
|---|---|
| Indicateurs choisis et résultats attendus | Estimation qualitative de l'impact ou du résultat |
| Prise de paroles face à un auditoire | Bons résultats |
| La confiance en soi | Meilleure |

Indicateurs :

| Renforcer l'accès à l'emploi | femme | Homme | Total |
|---|----------|----------|----------|
| Nombre de bénéficiaires par CSP | 9 | 0 | 9 |
| Bénéficiaires du RSA | 9 | 0 | 9 |
| Nombre de bénéficiaires par quartier | 9 | 0 | 9 |
| QPV | 8 | 0 | 8 |
| Non QPV | 1 | 0 | 1 |

Budget- Dépenses

| Compte | Libellé opération | Financier | Montant |
|------------------------------------|---------------------------|-----------|-------------------|
| Autres services extérieurs | Déplacements et mission | | 733,50 € |
| Charges du personnel | Rémunération du personnel | | 6 696,99 € |
| Autres charges de gestion courante | | | 33,60 € |
| TOTAL | | | 7 464,09 € |

Budget- Recettes

| Compte | Libellé opération | Financier | Montant |
|----------------------------|--------------------|--------------|-------------------|
| Subventions d'exploitation | Subvention obtenue | CGET | 3 000,00 € |
| Subventions d'exploitation | Subvention obtenue | Région | 2 000,00 € |
| Subventions d'exploitation | Subvention obtenue | EPCI- CaCtif | 2 100,00 € |
| Ressources propres | | | 364,09 € |
| TOTAL | | | 7 464,09 € |

PILIER : EMPLOI

BGE- Sensibilisation, émergence de projets et soutien à l'entrepreneuriat

Action nouvelle ou reconduction : Nouvelle

Territoire : Chauny-Tergnier- La Fère

DESCRIPTION

Objectif de l'action :

- Donner l'envie d'entreprendre, démocratiser la création d'entreprise
- Sensibiliser les demandeurs d'emploi à la création d'entreprise comme un moyen de créer son propre emploi
- Accueillir et accompagner leur accès aux financements
- Favoriser la pérennisation des nouvelles entreprises

Déroulement de l'action :

Nous avons sollicité le bus de la création d'entreprise pour une tournée du 16 au 18 octobre soit une journée sur chaque territoire. Des rendez- vous individuels ainsi que des ateliers aux habitants des quartiers afin d'étudier les idées et projets émergents. Concernant l'accès aux financements : prescription auprès de nos partenaires financiers et notamment l'ADIE.

L'efficacité/impact du projet :

Les objectifs ont-ils été atteints ? oui non

Nous pouvons apprécier les effets de notre projet à moyen et à long terme puisque certaines personnes sont actuellement en accompagnement. Ces personnes ont donc été sensibilisées à la création d'entreprise alors même qu'elles n'avaient peut- être pas eu l'idée de créer et pour certaines, un vrai projet est en cours de construction.

Indicateurs :

| Sensibiliser, émergence de projet et soutien à l'entrepreneuriat | femme | Homme | Total |
|---|--------------|--------------|--------------|
| <i>Nombre de bénéficiaires par CSP</i> | 12 | 15 | 27 |
| Sans activité | 0 | 2 | 2 |
| Demandeurs d'emploi | 12 | 13 | 25 |
| <i>Nombre de bénéficiaires par quartier</i> | 12 | 15 | 27 |
| QPV | 4 | 8 | 12 |
| Non QPV | 8 | 7 | 15 |

Appréciation générale :

| Forces et potentiels du projet | Faiblesses du projet |
|--|-----------------------------|
| Les actions menées avec le bus permettent de sensibiliser le public à la création d'entreprise. Très bon retour sur la venue du bus et des actions menées sur l'accompagnement. Personnel mobilisé pouvant répondre à toutes les problématiques du public et ayant une bonne connaissance des acteurs économiques locaux pour lesquels nous pouvons réorienter | - Communication tardive |

Perspectives et évolutions du projet

Nous souhaitons continuer à mener des actions de sensibilisation à la création d'entreprise. Nous avons proposé une évolution de cette action en proposant un tournoi sportif qui permettrait d'impliquer l'ensemble des acteurs du territoire ainsi que la population.

Budget- Dépenses

| Compte | Libellé opération | Financier | Montant |
|------------------------------------|---------------------------|-----------|---------|
| Autres services extérieurs | Déplacements et mission | | |
| Charges du personnel | Rémunération du personnel | | |
| Autres charges de gestion courante | | | |
| TOTAL | | | |

Budget- Recettes

| Compte | Libellé opération | Financier | Montant |
|----------------------------|--------------------|--------------|-----------|
| Subventions d'exploitation | Subvention obtenue | CGET | 4000,00 € |
| Subventions d'exploitation | Subvention obtenue | Région | |
| Subventions d'exploitation | Subvention obtenue | EPCI- CaCtif | 2000,00 € |
| Ressources propres | | | |
| TOTAL | | | 6000,00 € |

Le bilan financier n'a pas été encore fourni.

PILIER : HABITAT- CADRE DE VIE

Eco et logique- J'apprends dans mon logement

Action nouvelle ou reconduction : Reconduction
Territoire : Chauny

DESCRIPTION

Objectif de l'action :

- Favoriser une meilleure appropriation de son logement dans le but de (re)donner une dynamique sociale.
- Développer ses compétences techniques afin de prendre conscience de ses potentialités, de développer son autonomie, son organisation et prendre confiance en soi.
- Sensibiliser aux bonnes pratiques d'amélioration de ses conditions de vie par des gestes éco citoyens.

Déroulement de l'action :

7 familles du quartier prioritaire La Résidence, dont 4 locataires de Clésence (anciennement La Maison du CIL) et 3 locataires de l'OPAL rencontrant des difficultés sociales importantes. Au total ceux sont 18 personnes touchées par l'action d'auto-réhabilitation du logement dont 10 enfants. Voici les différentes étapes d'intervention :

- Sélection des ménages potentiellement concernés.
- Rencontre du ménage et explication de la démarche.
- Réalisation du chantier
- Sensibilisations individuelles.

L'efficacité/impact du projet :

Les objectifs ont-ils été atteints ? oui non

| INDICATEURS QUALITATIFS (INDICATEURS DE RESULTAT ET/OU D'IMPACT) | |
|--|--|
| Indicateurs choisis et résultats attendus | Estimation qualitative de l'impact ou du résultat |
| Observation des compétences et des connaissances acquises | 100%, les bénéficiaires ont vu leurs compétences et connaissances en matière de petits travaux d'embellissement évoluer (apprentissage de la mise en peinture, pose de papier peint, enduisage, pose de faïence murale...) |
| Implication des habitants | 57% (soit 4 personnes sur 7) des personnes ont été impliqué dans la réhabilitation de leur logement. 43% (soit 3 personnes sur 7) ont été moyennement impliqué dans la réhabilitation de leur logement, prise de RDV difficile, difficulté pour le démarrage des travaux. |

En effet nous pouvons déjà avoir une idée des effets à moyen et à long terme par le comportement de chaque ménage (implication, entretien...). Dans l'ensemble, les ménages ayant été concernés par l'action sont satisfaits du résultat et des travaux qu'ils ont effectué dans leur logement, le fait que les travaux soient entrepris par eux-mêmes mène vers un sentiment de fierté, de confiance en soi et une appropriation de leur logement menant aussi vers un meilleur entretien locatif. Les véritables effets seront mesurables dans le temps.

Indicateurs :

| J'apprends dans mon logement | femme | Homme | Total |
|---|-----------|----------|-----------|
| Nombre de bénéficiaires par CSP | 11 | 7 | 18 |
| Salariés | 2 | 1 | 3 |
| Sans activité | 0 | 1 | 1 |
| Bénéficiaire du RSA | 5 | 1 | 6 |
| scolarisés | 4 | 4 | 8 |
| Nombre de bénéficiaires par quartier | 11 | 7 | 18 |
| QPV | 11 | 7 | 18 |

Appréciation générale :

| Forces et potentiels du projet | Faiblesses du projet |
|---|---------------------------------------|
| <p>Ouvert à tous les locataires des bailleurs sociaux Clésence et OPAL localisés sur le quartier prioritaire « La Résidence ». (Sans critères sociaux de sélection) Réalisation d'un diagnostic amiante effectué dans les logements. Permettre à quelques locataires des bailleurs Clésence et OPAL d'effectuer des travaux d'embellissement (matériaux et accompagnements gratuits pour le bénéficiaire). Permettre aux ménages en précarité sociale de pouvoir réaliser des travaux chez eux, visant une réappropriation de leur logement et une re-dynamique sociale. Transmission de gestes techniques au bénéficiaire par un accompagnement pédagogique de l'association (apprentissage de compétences et de connaissances) Sensibilisations individuelles sur mesure selon les problématiques repérées au sein du ménage.</p> | <p>Prescription tardive de l'OPAL</p> |
| Pistes pour améliorer le projet | |
| Poursuivre le relationnel avec les divers acteurs et structures du territoire afin d'améliorer la communication autour de l'action. | |
| Perspectives et évolutions du projet | |
| De réels besoins sont identifiés, la reconduction de l'action semble nécessaire. | |

Budget- Dépenses

| Compte | Libellé opération | Financier | Montant |
|----------------------------|----------------------------------|-----------|--------------------|
| Achats | matière et fournitures | | 1 150,00 € |
| Autres services extérieurs | Publicité et déplacements | | 1 320,00 € |
| Charges de personnel | rémunération et charges sociales | | 11 830,00 € |
| TOTAL | | | 14 300,00 € |

Budget- Recettes

| Compte | Libellé opération | Financier | Montant |
|----------------------------|--------------------|----------------------|--------------------|
| Subventions d'exploitation | Subvention obtenue | CGET | 2 000,00 € |
| Subventions d'exploitation | Subvention obtenue | Ville de CHAUNY | 4 500,00 € |
| Subventions d'exploitation | Subvention obtenue | CAF | 2 300,00 € |
| Subventions d'exploitation | Subvention obtenue | Bailleurs sociaux | 5 500,00 € |
| TOTAL | | | 14 300,00 € |

PILIER : HABITAT- CADRE DE VIE

Conseil Citoyen de Chauny- Fleurissement des immeubles

Action nouvelle ou reconduction : Nouvelle
Territoire : Chauny

DESCRIPTION

Objectif de l'action :

- Encourager les habitants à embellir leur logement en fleurissant les balcons.

Déroulement de l'action :

La plupart des immeubles disposent de balcons, mais peu sont fleuris. Nous voulions que les habitants se sentent bien dans leur logement et le fait d'encourager les habitants à embellir leur logement en fleurissant les balcons est une manière de valoriser le logement et d'y rendre la vie plus agréable.

Cependant nous savons que le budget moyen du quartier permet difficilement de faire des dépenses de cet ordre. Aussi nous avons souhaité proposer les bacs, terreau et plantations à un tarif attractif : 1 euro la jardinière complète.

Un affichage a été fait dans les immeubles proposant aux habitants contre un montant minime, 1 euro, de fleurir leur balcon. L'association subventionnée par la Mairie, l'OPAL, Clesence fournirait : une balconnière, du terreau des plantes fleuries vivaces qui pourront fleurir les années suivantes ou des fraisiers, des tomates cerises ou des herbes aromatiques • Des fiches techniques pour l'entretien des plantes.

Les personnes intéressées devaient contacter le COCIC pour choisir ce qu'ils voulaient. Les bénéficiaires de l'année précédente ont payé 2 euros.

L'efficacité/impact du projet :

Les objectifs ont-ils été atteints ? oui non

Indicateurs :

| Objectifs <u>opérationnels</u> visés (3 au maximum) | Objectifs opérationnels réalisés (3 au maximum) |
|---|---|
| Encourager les habitants à embellir leur logement en fleurissant les balcons. | 25 locataires de Clesence ont bénéficié de cette opération 16 locataires de l'OPAL |

41 familles ont bénéficié de ce projet.

Appréciation générale :

| Forces et potentiels du projet | Faiblesses du projet |
|--|---|
| Fleurir son balcon aide à se sentir mieux chez soi et à valoriser son habitat. | Trop peu de familles en bénéficient encore car les affiches sont trop rapidement enlevées. Les locataires qui ne parlent pas français ne comprennent pas les affiches. |
| Perspectives et évolutions du projet | |
| Si possible installer un récupérateur d'eau pluviale pour arroser les plantations. Améliorer la communication auprès des locataires. | |

Budget- Dépenses

| Compte | Libellé opération | Financier | Montant |
|----------------------------|-----------------------------------|-----------|------------------|
| Achats | Achats de matières et fournitures | | 1135,00 € |
| Autres services extérieurs | déplacement | | 97,00 € |
| TOTAL | | | 1232,00 € |

Budget- Recettes

| Compte | Libellé opération | Financier | Montant |
|----------------------------|--------------------|-------------------|-------------------|
| Subventions d'exploitation | Subvention obtenue | Ville de CHAUNY | 600,00 € |
| Subventions d'exploitation | Subvention obtenue | Bailleurs sociaux | 1 104,00 € |
| TOTAL | | | 1 704,00 € |

L'écart s'explique par un manque de bénéficiaires.